



UNIVERSITE D'AUVERGNE
FACULTE DE MEDECINE de Clermont-Ferrand 1

**Diplôme Universitaire de Relation
d'Aide par la Médiation Animale**

Année universitaire 2015– 2016

**ENTRE PARTAGE DE
CONNAISSANCES ET SUPPORT
A LA RELATION !**

**Quand la médiation animale peut
favoriser l'inclusion d'enfants
accueillis en IME en école ordinaire !**



Charlotte KRONNEBERG

Référent universitaire : Pr Laurent Gerbaud (Santé publique).

Équipe pédagogique :

Dr Didier Vernay (neurologue – coordinateur).

Cécile Cardon (coach professionnel, comportementaliste équin, praticienne en médiation animale).

Martine Auriacombe (moniteur-éducateur physique DE, ferme pédagogique, praticienne en médiation animale).

Dr Mélanie Martin-Teyssere (vétérinaire praticien).

Sandra Girard (psychologue clinicienne).

Membres du jury associés à l'équipe pédagogique :

Bénédicte Belgacem (Santé Publique)

Eve Courty (psychologue clinicienne)

Thierry Boissin (psychologue)

Véronique Deiss (chercheur I.N.R.A)

Je tiens à remercier ma direction et mes collègues du Dispositif de percevoir l'importance de la médiation animale dans l'accompagnement des jeunes accueillis dans nos établissements, de me faire confiance pour la mettre en œuvre mais aussi d'y contribuer.

Je remercie mes proches qui me soutiennent et/ou me supportent dans mon engagement professionnel avec les animaux, dans mon année d'étudiante au DURAMA et dans tous les projets qui m'animent...

Pour finir, je remercie les rencontres que j'ai faites ou que je ferai et qui me permettent, sans en avoir toujours conscience, de grandir, de m'enrichir et de me rencontrer moi-même...

SOMMAIRE

Introduction.....	1
I. OBJECTIFS ET HYPOTHESES	2
II. CONTEXTES	2
1. Mon parcours personnel et professionnel	2
2. Le Dispositif Médico-Éducatif du Perche	4
3. La Ferme Découverte du Domaine de Pigeon	5
4. L'orientation politique vers des plateformes de service territorialisées	7
4.1 Le cadre législatif	8
4.2 L'application de ce cadre par le Dispositif Médico-Éducatif	9
4.3 De l'intégration à l'inclusion	10
III. MÉTHODE.....	12
1. Le public cible	12
1.1 Les enfants des classes ordinaires de l'école de référence	12
1.2 Les enfants des plateformes ayant une déficience intellectuelle avec parfois des troubles associés	12
2. Les séances de Médiation animale à l'IME.....	14
3. Un programme de Médiation animale favorisant l'inclusion.....	16
3.1 Création de supports visuels et d'activités avec les jeunes de l'IME.....	16
3.2 La constitution d'un groupe	19
3.3 Déroulement des séances	19
3.4 Outils du programme	21
4. Le partenariat	23
IV. RÉSULTATS ATTENDUS	23
V. DISCUSSION	24
1. Le partage de connaissances.....	24

2.	L'animal comme facilitateur de communication et donc support de la relation	25
3.	L'animal pouvant accompagner le changement	26
4.	Un programme pouvant faire évoluer le regard porté sur l'autre	27
5.	Les limites du projet	28
6.	Programme qui s'inscrit dans l'orientation politique de l'école inclusive....	29

Conclusion	30
------------------	----

Bibliographie	31
---------------------	----

ANNEXES :

ANNEXE I : CHIMÈRES	32
ANNEXE II : LA CHARTE DES BONNES PRATIQUES LICORNE ET PHÉNIX.....	34
ANNEXE III : MIND MAPPING.....	36
ANNEXE IV : LA FICHE D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE DES SÉANCES DE MÉDIATION ANIMALE À LA FERME	37
ANNEXE V : EXEMPLE DE CONVENTION ENTRE L'ÉCOLE ORDINAIRE DE RÉFÉRENCE ET LE DISPOSITIF MÉDICO-ÉDUCATIF DU PERCHE.....	39
ANNEXE VI : QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES ENFANTS AYANT PARTICIPER AU PROGRAMME DE MEDIATION ANIMALE.....	42
ANNEXE VII : QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES FAMILLES DES ENFANTS DU PROGRAMME.....	45
ANNEXE VIII : GRILLE D'OBSERVATION DES HABILITES SOCIALES ET DES INTERRELATIONS POUR LES ENFANTS DU PROGRAMME.....	48
ANNEXES IX : LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES SOCLES	50

Introduction

La relation Homme-Animal existe depuis toujours mais évolue au fil du temps. On parle de plus en plus des bienfaits de la relation avec l'animal et d'autant plus pour les personnes fragilisées. Relation que j'expérimente depuis plusieurs années avec le chien qui m'accompagne auprès des jeunes accueillis en Institut Médico-Éducatif (IME) et depuis peu avec d'autres animaux avec la création d'une Ferme sur le site de l'IME Pigeon dont j'assure la coordination.

Cette année est une année transitoire vers une autre forme d'accompagnement des jeunes accueillis dans les établissements du Dispositif dans lequel je travaille. En effet, suite aux évolutions politiques, aux orientations du secteur médico-sociale mais aussi de l'éducation nationale, des jeunes de l'IME vont être accueillis au sein d'écoles ordinaires dès la rentrée prochaine. C'est dans ce cadre en mouvement que ce mémoire me permet de repenser mon accompagnement éducatif avec la Médiation Animale et les possibilités que cette dernière offre pour accompagner ce changement. Je vais donc présenter et développer, dans cet écrit, le projet qui a germé dans ma tête à savoir proposer un programme de Médiation Animale favorisant l'inclusion des enfants de l'IME en école ordinaire.

Dans ma première partie, j'exposerai les objectifs de mon projet et les hypothèses qui en découlent.

Dans un second temps, j'évoquerai le contexte dans lequel ce projet s'inscrit tant par rapport à mon parcours que d'un point de vue politique et institutionnel.

Ensuite, dans la troisième partie, je détaillerai la méthode envisagée c'est-à-dire ce que je compte mettre en œuvre pour atteindre les objectifs souhaités.

Pour suivre, je nommerai les résultats attendus à travers la mise en place de ce programme.

Et enfin, dans la cinquième partie, j'argumenterai en quoi la médiation animale peut permettre d'accéder aux objectifs fixés en m'appuyant sur mon expérience et des apports théoriques ainsi que les possibilités mais aussi les limites de ce programme de Médiation Animale.

I. OBJECTIFS ET HYPOTHESES

L'objectif général est de favoriser, avec un programme de médiation animale, l'inclusion des jeunes de l'IME en école ordinaire. Les objectifs secondaires sont de permettre le partage mutuel de connaissances entre les enfants et de faciliter leur entrée en relation.

J'émetts deux hypothèses. La première est que ce programme de médiation animale puisse modifier l'image que les enfants de l'école ordinaire ont des enfants de l'IME et vice versa. La deuxième est que ce travail puisse être un support pour proposer ce programme à ma direction mais aussi aux directions des écoles ordinaires.

II. CONTEXTES

1. Mon parcours personnel et professionnel

Après des souhaits de toute petite fille de devenir maîtresse ou encore vétérinaire, c'est à l'âge de 10 ans environ que j'ai émis l'envie d'aider les personnes en situation de handicap. D'où mon orientation vers un Baccalauréat Sciences Médico-sociales, une année de psychologie à la faculté afin de passer mes concours et d'intégrer une formation de moniteur-éducateur. Diplômée monitrice-éducatrice, j'ai aussitôt entamer une autre formation afin d'atteindre mon objectif professionnel et donc être Éducatrice spécialisée en 2007. J'ai effectué plusieurs stages et remplacement en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), en Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (ITEP), en arthérapie en Centre psychothérapique, en établissement pour personnes malentendantes et j'ai été embauchée en CDI en 2008 par l'Association Foyer Notre Dame où je travaille encore actuellement.

En 2009, je découvre l'Association Handi'Chiens. Association qui a pour vocation d'éduquer et socialiser des chiens afin qu'ils puissent aider des personnes en situation de handicap. Je deviens famille d'accueil de weekend puis famille d'accueil d'un chiot de ses 2 mois à ses 18 mois. Je rencontre Marie-Claude LEBRET, la fondatrice d'Handi'Chiens, une femme passionnée et passionnante pour qui j'ai un profond respect et qui m'inspire encore aujourd'hui de part notamment sa

détermination et son engagement. Mon investissement dans l'association va être, dans un premier temps, personnel mais très vite je vais monter un projet pour emmener mon chien sur mon lieu de travail. J'imagine des objectifs et intérêts liés à la présence du chien dans l'IME auprès d'adolescents avec une déficience intellectuelle et des troubles associés. Projet que je vais devoir défendre mais qui finira par être accepté. La rencontre entre les jeunes de l'IME et le chien est authentique et va bien au-delà de ce que j'avais pu imaginer et décrire. C'est le début de mon cheminement vers la médiation animale... J'éduque aujourd'hui mon 5ème futur chien d'assistance !

En 2013, après avoir multiplié les échanges, les interventions mettant en avant l'intérêt de la relation Homme-Animal, le Directeur me propose de changer d'établissement, de créer une Ferme sur le site et développer la médiation animale au sein du Dispositif. Proposition que j'accepte et la Fondation SOMMER nous permet d'entamer le projet en nous attribuant une subvention de 15 000 euros en 2014. J'effectue la même année une formation d'Intervenante en Médiation Animale avec Agatée. Je découvre tous les aspects gravitant autour de ce projet qui me demande de me renseigner, d'effectuer des recherches, de faire appel à des personnes ou autorités compétentes... ce qui est encore le cas aujourd'hui où j'ai la sensation d'apprendre perpétuellement au contact de personnes plus expérimentées.

J'adhère en 2014 à l'Association nationale de Médiation Animale Licorne et Phénix et deviens membre du groupe Bas-Normand. Des rencontres riches qui permettent de partager nos expériences et échanger sur nos pratiques.

En avril 2014, je participe à une étude clinique MédiaTEDOG concernant les interactions entre des jeunes présentant des Troubles Envahissants du Développement avec un chien Handi'Chiens lors de séances de médiation animale avec le Centre National de la Recherche Scientifique de Rennes et le Centre de Ressource Autisme de Bretagne. Expérience riche qui me fait prendre conscience de l'importance de la recherche par rapport à la médiation animale et son développement en France comme ailleurs.

Les premiers animaux de la Ferme arrivent en janvier 2015 puis d'autres sont progressivement intégrés. En septembre 2015, mon temps de médiation animale augmente considérablement dans mon emploi du temps en passant à 10h d'intervention.

Cette année, j'intègre une formation DURAMA qui m'amène à réfléchir au chemin parcouru mais aussi au champ des possibles pour la suite. Parallèlement, je suis une formation sur la fonction de coordinateur de projet spécifique ainsi qu'une formation avec Handi'Chiens afin d'obtenir un chien d'accompagnement social sur le Dispositif.

A la rentrée de septembre 2016, je serai uniquement positionnée sur la Ferme Découverte, son développement ainsi que sur la mise en place de séances de médiation animale sur le Dispositif et à l'extérieur.

2. Le Dispositif Médico-Éducatif du Perche

L'Association Foyer Notre Dame a été créée en 1955 et se situe sur le territoire du Perche Ornaïs en Normandie. Elle assure la gestion de trois établissements destinés à recevoir des personnes en situation de handicaps intellectuels légers et moyens avec troubles associés (troubles envahissants du développement dont les troubles autistiques, dysharmonies psychotiques, troubles du comportement,...) de 6 à 20 ans :

- I.M.E. du Domaine de Pigeon
- I.M.E. du Perche
- S.E.S.S.A.D. du Perche

Ces trois établissements composent le Dispositif Médico-Éducatif du Perche.

Le Dispositif prône les valeurs suivantes :

- Le respect dû à la personne accueillie
- La recherche du meilleur épanouissement de la personne
- La bienveillance et la fermeté
- L'ouverture vers le milieu ordinaire et le travail avec les partenaires investis
- L'atteinte de l'objectif d'autonomie et d'insertion sociale pour chaque personne

L'association a à cœur de rechercher pour chaque jeune, dans le cadre de son Projet Individuel d'Accompagnement dans une démarche participative avec les familles d'une part, et les organismes extérieurs éventuellement concernés d'autre part, l'emploi du temps le plus adapté à sa problématique. Elle propose une offre de service adaptée qui s'inscrit dans le parcours de chaque jeune avec des moyens éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques portés par une équipe pluridisciplinaire.

3. La Ferme Découverte du Domaine de Pigeon

La Ferme Découverte se situe sur le site de l'IME Pigeon à Saint Hilaire le Châtel et accueille ses premiers animaux depuis seulement janvier 2015. Notre site nous permet d'avoir l'espace adéquat dédié aux animaux. L'aménagement a été réfléchi et est encore en cours d'aménagement pour utiliser ce dernier au mieux et permettre un accueil optimal des différentes espèces.

Les animaux : à ce jour, la Ferme compte 1 chien futur chien d'assistance (en cours d'éducation), 2 poneys, 2 chèvres, 4 canards, 1 coq, 4 poules, 2 lapins, 2 cochons d'inde et prochainement de nouveaux arrivants envisagés comme un âne, un cochon et un mouton.

Les animaux sont choisis en fonction de leurs caractéristiques propres à l'espèce et à la race, ce qu'ils peuvent apporter en terme de support de travail d'où le souhait d'avoir des animaux variés favorisant les possibilités d'intervention. De même, nous sommes vigilants à leurs caractéristiques comportementales propres : tolérance, adaptabilité, compréhension de situations, capacité de concentration au travail, envie de l'animal à coopérer, grande tolérance à la manipulation, réaction spontanée d'approche vers l'humain et absence de signes visibles de stress lors des activités et de tout signe d'agressivité.

Leur état de santé doit être irréprochable (suivi régulier par une clinique vétérinaire en fonction de la réglementation en vigueur), leur alimentation est adaptée et leur état psychologique à évaluer avant chaque activité. Le Dispositif adhère à la méthode d'éducation positive et toutes formes de violences (punition violente, cris,...) sont interdites.

La présence d'un animal en activité est donc fonction de son état de santé mais aussi de sa fatigabilité et sa disponibilité.

La Ferme est un outil pour :

- **Des séances de médiation animale :**

La médiation animale vise à favoriser les liens naturels et les interactions positives entre l'Homme et l'Animal à des fins éducatives, sociales, thérapeutiques, préventives,... C'est une relation d'aide dans laquelle un professionnel qualifié, concerné également par les humains et les animaux, introduit un animal auprès d'un bénéficiaire dans un cadre défini. La médiation animale appartient à un nouveau champ disciplinaire spécifique, celui des interactions Homme-Animal, au bénéfice de

chacun d'eux, l'un apportant ses ressources à l'autre (définition inspirée très largement de la Fondation Sommer et de l'Association Résilienfance).

Cette médiation fait émerger une relation triangulaire qui implique un ou des bénéficiaire(s), un intervenant et un animal. Il s'établit alors des relations réciproques entre l'enfant et l'animal ; l'éducateur et l'animal ; l'enfant et l'éducateur ; l'enfant et ses pairs.

- **Des apprentissages scolaires et pré-professionnels** : c'est un support stimulant pour développer des connaissances pédagogiques et apprendre des gestes et attitudes pré-professionnels (espaces verts, rénovation, entretien des lieux de vie, bois,...)

- **Une sensibilisation au développement durable** : la Ferme est un lieu permettant d'appréhender les enjeux du développement durable, de développer des outils et des pratiques respectant l'environnement pour agir en tant que citoyen responsable.

- **L'ouverture vers l'extérieur** : des partenariats existent déjà comme l'Association Handi'Chiens, la Fondation SOMMER, des entreprises locales qui font des dons d'aliments ou de litière, des particuliers qui manifestent leur intérêt par un don ou une aide ponctuelle,... L'accueil sur site est envisagé à partir de septembre prochain ainsi que des interventions dans les collectivités locales.

Une équipe pluridisciplinaire : des professionnels des secteurs éducatif, pédagogique, pré-professionnel et thérapeutique investis dans le projet avec une connaissance technique du handicap, des troubles du comportement, des troubles envahissants du développement, du domaine animalier et des compétences spécifiques en espaces verts, en rénovation, en bois,... avec des regards complémentaires. Un comité de pilotage au sein du Dispositif a été créé en 2014. Il est sur la base de l'inscription libre et avec des représentants des secteurs éducatif, thérapeutique, pédagogique et des services généraux. La diversité des corps de métier, des points de vue et des expériences en fait toute sa richesse. Les réunions ont lieu au minimum une fois par trimestre en fonction de l'actualité et des besoins liés à l'évolution de la Ferme.

J'assume, pour ma part, les séances de Médiation Animale mais aussi **la coordination de la Ferme** impliquant plusieurs missions :

- Gestion des animaux (alimentation, suivi vétérinaire, espaces dédiés,...)
- Animation de la commission Ferme et de l'équipe liée à la Ferme
- Développement de projets et de manifestations en lien avec la Ferme

- Recherches de partenaires financiers, demande de subventions, appels à projet
- Lien et développement du partenariat

Le Règlement intérieur de la Ferme Découverte ainsi que la Charte du bénévole sont en cours d'écriture. A l'heure actuelle, c'est le Règlement intérieur du Dispositif qui est appliqué. Je suis adhérente, à titre individuel, à la Charte des Bonnes pratiques de l'Association Nationale de Médiation Animale Licorne et Phénix (ANNEXE II). La Charte est affichée à la Ferme à la vue de tous puisque le Dispositif s'engage à suivre les principes de cette dernière.

Gouvernance du projet : transparence et communication

- Des instances régissent le fonctionnement de la structure et associent les personnes accueillies, leur famille ainsi que les professionnels au fonctionnement de la structure (instances de décision, comité d'usagers, groupes de travail,...).
- Le Conseil de Vie Sociale favorise la participation et l'expression des jeunes en situation de handicap et leur famille en les associant à la vie de l'établissement ainsi qu'aux projets en cours.
- Les rencontres avec les familles, les jeunes accueillis, les partenaires et entre professionnels ont lieu régulièrement.
- Des outils de communication sont mis en place tant auprès des jeunes (projet individuel, écrans, pictogrammes,...), de leur famille (projet individuel, cahier de liaison,...) qu'auprès des salariés (info-hebdo, réunions générales et pluridisciplinaires, commissions de travail,...). Informations qui peuvent traiter tant de l'organisation, de la vie associative, des propositions d'accompagnement, des partenaires, des propositions d'ouverture vers l'extérieur, des projets en cours,...

La transparence est une condition indispensable au bon fonctionnement de l'établissement, à la cohérence de l'équipe pluridisciplinaire, aux échanges constructifs avec les familles et les partenaires mais surtout au bien-être des jeunes accueillis.

4. L'orientation politique vers des plateformes de service territorialisées

4.1 Le cadre législatif

Plusieurs lois et textes ont influencé et amené à modifier l'accompagnement proposé aux personnes en situation d'handicap et notamment en terme de parcours scolaire en milieu ordinaire :

- Le code de l'éducation définit les fondements du système éducatif français : « Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté »¹

- La loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale qui a pour objectif principal de replacer l'utilisateur au cœur du dispositif en développant ses droits et ses libertés.

- La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation de la citoyenneté des personnes handicapées. Elle définit l'application de ces droits à la situation particulière des jeunes en situation de handicap. L'éducation est conçue comme une dimension d'une action plus large et cohérente contribuant à la réalisation du « projet de vie » de cette personne d'où le droit de tout élève handicapé à une scolarisation en milieu ordinaire : il s'agit d'abord du droit à l'inscription dans l'école ou l'établissement « le plus proche de son domicile qui constitue l'établissement de référence », mais surtout du droit à une scolarisation effective en milieu ordinaire.

- La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 qui explique la politique de scolarisation des élèves en situation de handicap et introduit la notion d'« inclusion ».

- Le rapport Piveteau « Zéro sans solution » du 10 juin 2014 : Ce rapport par du constat qu'il est inadmissible de n'avoir plus aucune solution d'accompagnement pour une personne en situation de handicap dont le comportement est trop violemment instable ou le handicap trop lourd. Des solutions doivent être proposées et il est du devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches.

- La note de cadrage qui reprend la Conférence Nationale du Handicap du 11 décembre 2014 et met en avant une série de mesures concernant les Unités d'Enseignement Externalisées pour une mise en place au plus tard en 2017. Cette note de cadrage reprend un ensemble d'éléments à prendre en compte dans la mise en place de ces Unités et dans leurs organisations.

- La loi santé du 26 janvier 2016 prévoit l'expérimentation de projets d'accompagnement sanitaire, social et administratif en direction de personnes

¹ Code de l'éducation : article L.111-1.

handicapées ou souffrant d'une maladie chronique. Le cahier des charges national décrivant ces "projets pilotes d'accompagnement à l'autonomie en santé" est fixé par un arrêté du 17 mars 2016.

Il n'existe pas de texte unique mais il s'agit bien d'orientations politiques d'accompagnement des personnes en situation de handicap qui définissent aujourd'hui l'évolution des offres de services dans le secteur médico-social.

4.2 L'application de ce cadre par le Dispositif Médico-Éducatif

La mise en place de plateformes de service territorialisées est la traduction des éléments législatifs ci-dessus. Les textes donnent des indications, des préconisations sur les Unités d'Enseignement Externalisées (UEE) ou encore les pôles de compétences et de prestations externalisées mais ce sont aux Établissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) de travailler sur leurs applications avec les moyens et les partenaires qui sont les siens. Il s'agit de projets novateurs pour lesquels tout reste à concevoir en termes de propositions d'accompagnements et d'organisations. Afin de maintenir le jeune au plus près de son lieu de vie, l'Association Foyer Notre Dame entend de passer d'une logique « d'établissements et service » vers une logique de plateformes territorialisées ; ce sont les équipes pluridisciplinaires qui vont désormais se déplacer dans l'école de référence de l'enfant et adapter leurs prestations tant pédagogiques qu'éducatives ou thérapeutiques. L'enfant ne doit plus changer d'environnement pour bénéficier d'un accompagnement adapté mais c'est l'environnement qui doit s'adapter en lui mettant en place des prestations liées à ses besoins. Cette orientation doit favoriser la fluidification des parcours en garantissant le maintien du jeune dans son environnement proche. Il ne s'agit pas de laisser les enfants dans le flot scolaire se débrouiller mais d'envisager, dans le cadre de l'école, des adaptations particulières en raison d'une déficience, d'utiliser du matériel ou des techniques spécifiques ou d'avoir recours à des professionnels ayant des compétences dans le domaine concerné, pour apporter un soutien individualisé.

Pour la rentrée de septembre 2016, le Dispositif Médico-Éducatif du Perche va déployer trois plateformes de service sur trois territoires choisis pour répondre aux besoins des enfants accueillis en son sein. Il s'agit de trois écoles primaires de l'enseignement catholique sur les territoires de Mortagne au Perche, Bellême et L'Aigle. Ces plateformes concerneront donc les enfants âgés de 6 à 12 ans.

Pour la rentrée de septembre 2017, les plateformes concerneront les jeunes de 12 à 16 ans voire plus sur ces mêmes territoires ainsi qu'un quatrième territoire, celui d'Alençon, est prévu.

La mise en place de ces plateformes de service impacte toute l'organisation du dispositif qui est au travail pour pouvoir effectuer ces changements dans les meilleures conditions possibles pour les enfants, les familles et les professionnels.

4.3 De l'intégration à l'inclusion

Il existe plein de termes ayant une signification différente pour évoquer la place des personnes en situation de handicap auprès des personnes dites ordinaires. Il est important de connaître le sens des mots pour mieux appréhender le cadre de notre intervention. C'est pourquoi, il est important de définir les mots suivants :

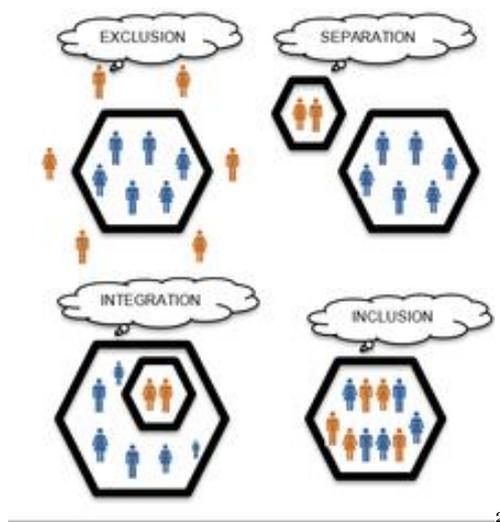
- **Exclusion sociale** : Rupture des liens ou mise à l'écart entre un individu ou un groupe d'individus et sa communauté, tant sur le plan symbolique (attributs négatifs) que sur le plan des relations sociales.

- **Insertion sociale** : processus qui conduit une personne à trouver une place reconnue dans la société. Ensemble d'actions d'accompagnement personnalisé permettant à l'individu de trouver une place dans la société.

- **Intégration** : processus par lequel un groupe social s'approprie l'individu, le conduit à adopter les valeurs et les normes du système social.

- **Inclusion** : processus qui consiste à faire en sorte que tous les individus aient les moyens de participer à tout ce qui fonde notre société avec les mêmes droits et devoirs. Dans l'idéal, dans l'inclusion il n'existe pas de groupes de personnes avec ou sans handicap. Chaque individu présente des besoins communs et individuels. L'égalité et la différence trouvent leur place avec pour norme la diversité. Cette norme peut être atteinte en changeant les structures et les opinions existantes.

Le schéma suivant illustre grossièrement la différence entre les processus d'exclusion, de séparation, d'intégration et d'inclusion.



A noter, l'évolution de la société concernant la prise en compte et l'accompagnement des personnes en situation de handicap et la marche de progression restante. L'inclusion sous-entend quand même qu'il y a encore une forme d'exclusion. A un niveau purement conceptuel, l'intégration des personnes différentes ou en situation de handicap est souvent considérée comme un premier pas indispensable vers leur inclusion.

Aujourd'hui l'objectif est de tendre vers l'inclusion des jeunes que nous accueillons en IME au sein des écoles ordinaires de référence. Or, ce processus d'inclusion nécessite un travail de préparation des jeunes de l'IME mais aussi une démarche d'accueil des enfants de l'école ordinaire vers une école inclusive (terme et orientation de l'éducation nationale). Le travail est engagé au sein des équipes tant de l'IME que des écoles ordinaires pour préparer au mieux cette rentrée qui arrive à grand pas.

La médiation animale occupe une place importante dans le quotidien de certains enfants de l'IME qui ont déjà questionné le fait de pouvoir revenir à la Ferme. Forte de mon expérience et de mes évaluations de séances de médiation animale au sein de l'IME, j'ai entamé une réflexion que j'ai mise sur papier et fait évoluer avec l'outil Mind Mapping de Tony BUZAN (ANNEXE III). Je souhaite donc proposer un programme qui pourrait aider, à mon sens, l'inclusion des enfants de l'IME en école ordinaire.

² https://fr.wikipedia.org/wiki/Inclusion_scolaire

III. MÉTHODE

1. Le public cible

1.1 Les enfants des classes ordinaires de l'école de référence

Il s'agit des enfants de l'école primaire en élémentaire (enseignement du 1^{er} degré) donc âgés de 6 à 11 ans. Ils suivent un cursus scolaire ordinaire sur cinq niveaux : le CP, le CE1, le CE2, le CM1 et le CM2.

Les programmes sont nationaux et obligatoires pour tous les professeurs et tous les élèves. L'école propose un socle commun de connaissances et de compétences attendues et fixées par cycles : français, mathématiques, sciences, histoire-géographie, éducation physique et sportive... De même, l'école initie aussi à la citoyenneté, au numérique, au développement durable,...

Les professionnels des écoles ordinaires peuvent aussi accompagner dans leur classe des enfants qui ont un cursus ordinaire mais ont, pour certains, des difficultés d'apprentissage, d'attention, des troubles du comportement,... Un accompagnement spécifique peut être proposé (Classe pour L'Inclusion Scolaire CLIS, Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire, Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile SESSAD par exemple, Auxiliaire de Vie Scolaire AVS) mais ce n'est pas toujours le cas.

1.2 Les enfants des plateformes ayant une déficience intellectuelle avec parfois des troubles associés

A la rentrée prochaine, ce programme concernera donc des enfants âgés de 6 à 12 ans. Chaque plateforme accueillera environ 8 enfants.

Pour être orienté en IME, l'enfant a un handicap à savoir une déficience intellectuelle. Il est indispensable d'avoir une bonne connaissance des caractéristiques des enfants accueillis en IME pour proposer un accompagnement adapté et avoir une posture professionnelle ajustée.

En ce qui concerne le handicap, l'une des avancées de la loi du 11 février 2005 dans son article 2 est l'adoption d'une définition commune du handicap : « Constitue un handicap (...) toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Concernant la notion de déficiences intellectuelles, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : « On entend par déficiences intellectuelles la capacité sensiblement réduite de comprendre une information nouvelle ou complexe, et d'apprendre et d'appliquer de nouvelles compétences (trouble de l'intelligence). Il s'en suit une aptitude diminuée à faire face à toute situation de manière indépendante (trouble du fonctionnement social), un phénomène qui commence avant l'âge adulte et exerce un effet durable sur le développement. Les déficiences ne dépendent pas seulement des troubles ou problèmes sanitaires de l'enfant, mais aussi, et essentiellement, de la mesure dans laquelle les facteurs environnementaux contribuent à la pleine participation de l'enfant à la communauté et à son insertion totale dans la société. Dans le contexte de l'initiative de l'OMS « Une meilleure santé, une meilleure vie », la notion de déficiences intellectuelles fait aussi référence aux enfants autistes atteints de troubles de l'intelligence. Elle s'applique aussi aux enfants placés en institution à la suite de déficiences pressenties ou d'un rejet du milieu familial, et qui souffrent par conséquent d'un retard de développement et de problèmes psychologiques. »³

Chaque personne en situation de handicap mental est différente et présente des capacités et des difficultés propres. « En fonction des individus, le handicap s'avère plus ou moins important, le degré d'autonomie des personnes est donc plus ou moins grand. Du fait de la limitation de ses ressources intellectuelles, une personne handicapée mentale pourra éventuellement éprouver certaines difficultés à :

- comprendre son environnement immédiat ou élargi ;
- comprendre les concepts généraux et abstraits ;
- se repérer dans l'espace et/ou dans le temps ;
- fixer son attention ;
- mobiliser son énergie ;
- traiter et mémoriser les informations orales et sonores ;
- apprécier l'importance relative des informations mises à sa disposition ;
- maîtriser le calcul et le raisonnement logique ;
- comprendre les modes d'utilisation des appareillages, automates, et autres dispositifs mis à sa disposition ;
- maîtriser la lecture et/ou l'écriture
- prendre conscience des conventions tacites de la vie en société ;

³ <http://www.euro.who.int/fr/health-topics/noncommunicable-diseases/mental-health/news/news/2010/15/childrens-right-to-family-life/definition-intellectual-disability>

- s'exprimer ;
- s'adapter aux changements imprévus »⁴

La liste n'est pas exhaustive mais il semble important de rajouter le fait qu'il puisse y avoir une expression émotionnelle inadéquate ou une immaturité émotionnelle ayant pour conséquence une incapacité à décoder son émotion ou celle des autres.

Ce sont autant de critères qu'il faut connaître, qui font partis de mon travail d'éducatrice spécialisée et qui influencent le contenu de la relation d'aide et des séances de médiation animale.

2. Les séances de Médiation animale à l'IME

La médiation est très présente dans mon travail sous différentes formes et fait partie des fonctions de l'éducatrice spécialisée que je suis : « l'éducateur est toujours ce personnage qui tente d'établir un pont entre un être actuel et en devenir et un environnement qui doit apporter sa contribution à « un processus de mise en forme » »⁵. Aujourd'hui, en tant qu'éducatrice spécialisée, je fais beaucoup de médiation de conflits : entre enfants/adolescents essentiellement mais aussi entre parents et enfants, entre professionnels et jeunes ou encore depuis peu entre professionnels en tant que coordinatrice d'équipe. J'utilise plusieurs outils de médiation comme l'entretien, le jeu,... et depuis quelques années, la médiation animale !

À travers les activités proposées à la Ferme et avec les différents animaux présents, les séances de médiation animale permettent de :

- Proposer une **autre forme d'accompagnement** pour les jeunes où l'animal se veut facteur d'expression des affects, de communication, de responsabilisation et médiateur de la relation. Apaisant, socialisant, l'animal suscite l'envie, de nouveaux apprentissages mais surtout l'épanouissement et le bien-être.
- Optimiser cet accompagnement auprès des jeunes ayant des Troubles Envahissant du Développement en installant un lieu privilégié au sein même de notre Ferme Découverte : la création d'un lieu spatial, temporel et relationnel contenant où le jeune peut s'autoriser des expériences qui favoriseront les apprentissages et la possibilité de ressentir des éprouvés nécessaires au travail en cours.

⁴ <https://informations.handicap.fr/art-handicap-mental-73-3110.php>

⁵ Maurice Capul. Michel Lemay - De l'éducation spécialisée - p.133

- Utiliser **un équipement et des supports spécifiques** pédagogiques, éducatifs ou thérapeutiques pour développer des compétences tant scolaires que relationnelles ou corporelles.

Les axes de travail sont variés : les stimulations sensorielles, l'adaptation et les comportements, la communication et la socialisation, les apprentissages scolaires et pré-professionnels, le travail corporel,....

Les conditions d'accompagnement :

- Demande du jeune (en majorité), de sa famille ou de l'équipe pluridisciplinaire. Cet accompagnement doit faire l'objet préalablement d'un échange en équipe pluridisciplinaire et surtout nécessite obligatoirement l'accord du jeune et de ses représentants légaux.

- Élaboration d'objectifs individuels en équipe pluridisciplinaire.

- Compte rendu après chaque séance par l'intervenant et éventuellement avec le jeune.

- Élaboration d'une fiche d'évaluation (ANNEXE IV) au moins une fois par an remplie pour et avec les jeunes. C'est une grille qui pourra être améliorée par la suite avec la pratique car elle vient juste d'être mise en place et je n'ai que peu de recul sur son utilisation.

- Liberté des enfants et adolescents d'interagir ou non avec l'animal.

Les activités proposées : nourrissage, toilettage, balades, caresses, jeux multiples, parcours d'agilité, entretien des lieux de vie, visite d'établissements de personnes extérieures... ou tout simplement observer ou être avec l'autre ! L'activité est un support et reste fonction des objectifs à atteindre mais aussi des préférences et possibilités du jeune accompagné.

Les bénéfices attendus et observés sont multiples et fluctuent en fonction des jeunes bénéficiaires : apaisement, bien-être, diminution des signes d'inquiétudes ou d'angoisse, diminution significative sur ces temps des troubles du comportement, responsabilisation, valorisation, acquisition de gestes techniques, meilleure diction, gestes plus sûrs, mobilisation, goût de l'effort, réconfort, sentiment de confiance, éveil sensoriel... La rencontre avec l'animal est authentique, sans jugement, il n'est pas nécessaire de parler pour être en communication et elle permet de médiatiser la relation avec l'adulte ou ses pairs.

L'accompagnement avec la médiation animale est évoqué pour chaque enfant que j'accompagne dans son **Projet Individuel d'Accompagnement** (PIA) où il est

présent avec sa famille ou représentants légaux, le coordinateur de son projet et les professionnels des axes éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques qui interviennent dans son quotidien à l'IME. Lors de cette réunion sont abordés les observations, les acquis et compétences, les besoins spécifiques et les propositions d'actions pour l'année à venir avec la fiche d'évaluation (ANNEXE IV).

La mise en place d'un programme spécifique visant la facilitation de l'inclusion des jeunes de l'IME en école ordinaire ne se substituera en aucun cas aux suivis individuels ou en petits groupes de certains jeunes des plateformes de service.

Le but est donc de s'appuyer sur une médiation qui fait ses preuves au quotidien avec les jeunes accueillis à l'IME afin de l'utiliser dans un programme de médiation visant leur inclusion en école ordinaire.

3. Un programme de Médiation animale favorisant l'inclusion

Maurice CAPUL et Michel LEMAY en évoquant les activités médiatrice d'un changement à buts spécifiques : « Elles s'insèrent généralement dans un « programme », c'est-à-dire dans l'élaboration planifiée d'une série de séquences où un enfant est invité à travailler spécifiquement un domaine considéré comme essentiel pour sa vie actuelle et future. Elles se font dans un contexte individuel ou groupal et, si elles sont à considérer dans une vision globale où les objectifs de valorisation, de communication, de socialisation, de réconciliation, avec un médium sont présents, elles restent significatives par les défis particuliers auxquels elles veulent confronter le sujet. »⁶

3.1 Création de supports visuels et d'activités avec les jeunes de l'IME

Montage photo et pictogrammes

Il s'agit ici d'utiliser des supports de communication imagés permettant l'accessibilité pour tous à l'information. Les enfants accueillis sur les futures plateformes ne sont pas tous lecteurs. Il s'agit dans un premier temps de mettre en

⁶ Maurice Capul. Michel Lemay - De l'éducation spécialisée - p.186

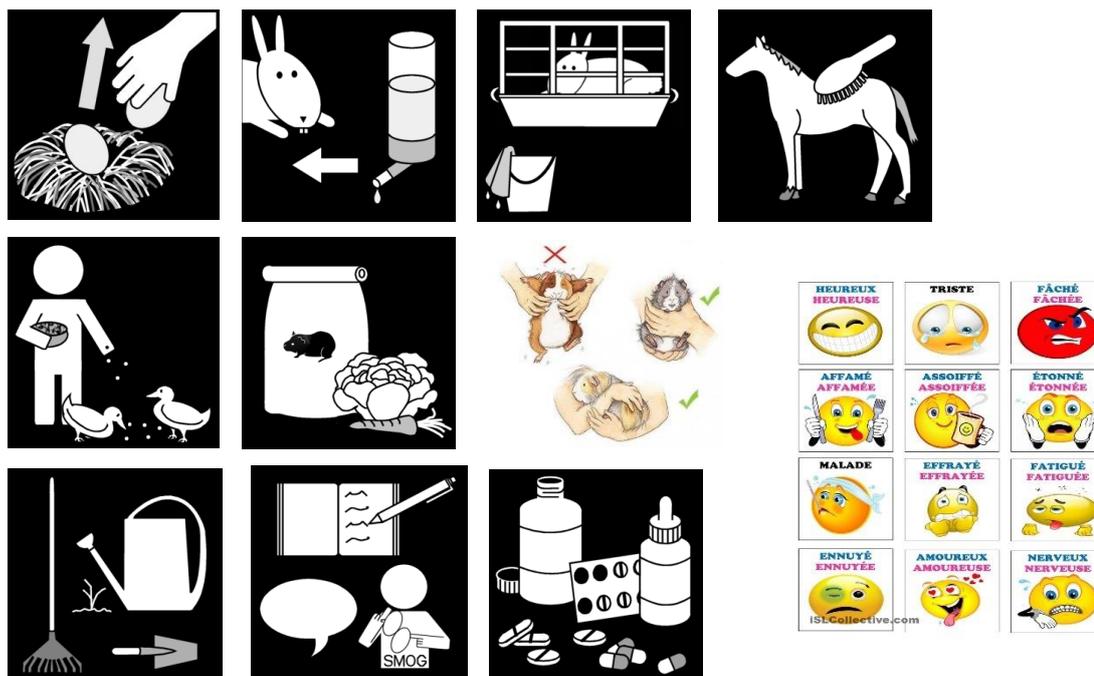
avant leur implication à la Ferme, le travail qu'ils effectuent sur le site ou encore la relation qu'ils ont avec les animaux présents.

Dans un second temps, il m'appartient d'être vigilante à ce que les règles des séances, des interventions, les supports de travail, de jeu puisse être dans cette même optique accessible à tous. C'est un point primordial pour que ce programme ne mette pas en difficulté les enfants des plateformes et ait des conséquences sur l'image qu'ils ont d'eux-mêmes ou qu'ils veulent laisser à voir à leur camarade.

Sur le site de la Ferme, il y a déjà un travail de pictogramme effectué et toujours perfectible en fonction des jeunes accueillis, de l'évolution des séances et des besoins. Il existe aujourd'hui des pictogrammes sur l'alimentation des animaux, les tâches à effectuer pour ou avec les animaux, le rangement du matériel, les émotions,...

Le Pictogramme est toujours associé au mot afin de se sensibiliser au mot pour certains ou encore d'enrichir le vocabulaire ou expliciter l'image pour d'autres.

Quelques exemples de pictogrammes ou images sur le site de la Ferme :



Les pictogrammes ou images existants seront utilisés pour le programme et d'autres seront associés en fonction des activités spécifiques proposées (ex : pour expliciter la règle d'un jeu).

Le jeu

« Le jeu est « la voie royale » de l'expression, de la création et de la communication chez l'enfant. Ses fonctions sont multiples : de l'exploration sensorielle

et motrice de l'environnement à la traduction de représentations intérieures, en passant par la maîtrise des rôles, l'apprentissage à la socialisation, etc. ; jeux spontanés ou organisés, jeux individuels ou collectif vont devenir si importants durant l'enfance qu'il n'est pas exagéré de dire que cette activité particulière participe de façon décisive à l'édification de la personnalité. »⁷

Le jeu a une place importante dans le développement de l'enfant et favorise son développement et son épanouissement. Il peut être envisagé de différentes façons selon l'orientation qu'on lui donne en fonction des objectifs visés. Il s'agit ici de mettre en place plusieurs jeux avec des règles simples ayant pour objectif de favoriser l'échange et l'interaction entre ses acteurs. J'ai pris exemple sur plusieurs jeux déjà existants pour m'en inspirer et pouvoir proposer un cadre dans lequel la création du jeu sera possible.

Les jeux coopératifs privilégient le plaisir de jouer, non seulement à travers l'histoire mise en scène mais encore par le soin apporté aux éléments de jeu toujours colorés et agréables au toucher, notamment pour les plus jeunes enfants. Chaque jeu propose un objectif qui ne pourra être atteint que par l'entraide et la solidarité entre les joueurs. Dans un jeu coopératif, les joueurs trouvent un bénéfice réciproque à aider et à se faire aider. C'est l'occasion de jouer réellement en groupe, de prendre des décisions en commun et de donner à chacun sa pleine mesure. Le défi à relever ensemble nécessite la mobilisation de chacun et la concertation de tous. De plus, certains jeux coopératifs proposent un message éducatif comme par exemple l'apprentissage du tri des déchets ménagers ou la tolérance vis-à-vis des personnes différentes. Le jeu coopératif met plus l'accent sur le plaisir et le partage que sur l'effort et la compétition. Chaque joueur est responsable de la sécurité et du bien-être des autres. Comme il n'y a ni gagnant, ni perdant, chaque participant peut respecter son rythme et ses limites.

Le matériel pour créer nos propres jeux (plateaux, cartes, dés, supports,...) vient d'être commandé sur un site internet. Il s'agit donc d'inventer, de personnaliser le jeu à la médiation animale et nos animaux, de rendre la règle accessible et compréhensible à tous. C'est l'occasion de :

- Retrouver l'animal pour lequel l'enfant a une préférence ou auquel il s'identifie
- Mettre à profit l'imagination des enfants dans la réalité du jeu
- Permettre de faire des choix afin que le jeu leur ressemble et qu'il puisse s'y retrouver.

⁷ Maurice Capul. Michel Lemay - De l'éducation spécialisée - p.181

Il faut trouver l'équilibre entre l'accessibilité des supports aux enfants ayant des difficultés scolaires et l'attraction de ces mêmes supports pour capter et maintenir l'attention des enfants constituant le groupe.

3.2 La constitution d'un groupe

« Quel que soit le cadre dans lequel se constitue un groupe (...) il ne peut se maintenir de façon cohérente que s'il remplit quatre conditions : les membres doivent avoir un certain désir de participer à une vie collective; il leur faut établir des relations d'échanges entre eux; ils doivent se définir des buts communs; ils doivent aboutir à un minimum de cohésion sous peine d'un éclatement ou de tensions insupportables, conditions qui sont loin d'être toujours évidentes lorsqu'un éducateur prend la responsabilité de l'encadrement d'un petit groupe dont les enfants n'ont pas choisi de se retrouver ensemble et dont les difficultés de socialisation (lorsqu'il s'agit de clubs de prévention, de structures institutionnelles pour jeunes inadaptés sociaux ou enfants souffrant de déficiences diverses) ne contribuent pas à faciliter des interrelations harmonieuses. »⁸

J'animerai ce groupe et tenterai de favoriser une cohésion et une harmonie dans ce dernier. Il est important d'avoir conscience des enjeux du groupe, sa gestion ainsi que les limites de ce dernier.

Pour ce programme, je propose un groupe de 8 enfants (4 de la plateforme et 4 des classes ordinaires), un professeur des écoles et moi en tant qu'éducatrice spécialisée intervenante en Médiation Animale. Les conditions : la libre adhésion, l'accord des parents et la présence des mêmes participants à l'intégralité du programme.

La vigilance sur la gestion du groupe, de son évolution ainsi que la garantie des conditions pour y adhérer vont pouvoir permettre le bon déroulement des séances proposées.

3.3 Déroulement des séances

Les séances avec les enfants des plateformes à la Ferme

Prévues au nombre de trois, ces séances d'1h30 avec les enfants des plateformes vont leur permettre de :

⁸ Maurice Capul. Michel Lemay - De l'éducation spécialisée - p.153

- Tous participer aux activités de la Ferme avec les différents animaux présents, découvrir, se familiariser, poursuivre leur investissement, d'exprimer des préférences, d'effectuer des choix,...
- De créer et préparer des supports visuels et ludiques. Dans le cadre donné de l'activité, chacun va pouvoir évoluer et partager des envies, idées qui vont composer un ou des supports ou encore fabriquer ces derniers.
- Prendre le temps d'assimiler l'intérêt et le déroulement du programme, d'évoluer dans un cadre favorisant la confiance en soi,...
- Accéder à des responsabilités souhaitées et adaptées à chacun par rapport aux futures séances avec leurs camarades de l'école (ex : présenter les animaux, les activités à la Ferme, expliquer la règle d'un jeu,...)

Les séances avec tous les enfants participant au programme dans leur école

Là aussi, trois séances d'1h30 sont prévues. Je me déplacerai avec le chien ainsi qu'un lapin et un cochon d'inde en fonction du contenu de la séance.

Plusieurs activités sont prévues au cours des trois séances.

1^{ère} séance :

- présentation des enfants, des adultes dont moi, des animaux présents sous une forme ludique
- définition du cadre dans lequel intervient ce programme, des règles à respecter (respect de ses camarades, des adultes, des animaux, du matériel, des locaux,...), explication du déroulement de nos différentes rencontres et affichage de l'ensemble des éléments importants cités.
- la présentation photo et/ou vidéo de la Ferme Découverte par et avec les jeunes du groupe avec un quizz interactif sur les animaux
- temps de complicité avec les animaux présents

2^{ème} séance :

- un temps d'échange sur les différentes façons dont communique et s'exprime les animaux en fonction de leur espèce mais aussi de leur caractère (notamment le chien et le cheval avec des images) avec un parallèle sur la manière dont communique les Hommes, les différences d'une personne à une autre (exemples et images).
- des jeux coopératifs et ludiques à l'intérieur ou à l'extérieur

3^{ème} séance :

- démonstration sur la façon dont on touche, porte un animal

- prévention des morsures du chien
- des jeux extérieurs ou intérieurs

L'accueil et la visite du groupe sur la Ferme Découverte du Domaine de Pigeon

La venue sur site du groupe est l'occasion, dans un cadre convivial et ludique de :

- permettre aux enfants de la plateforme de faire visiter aux autres enfants un lieu qu'ils connaissent bien et qu'ils ont investis.
- représenter les animaux de la Ferme en évoquant leurs caractéristiques, leurs histoires,...
- d'aborder ce que mangent les animaux présents, de préparer et donner leur ration quotidienne
- des jeux extérieurs ou intérieurs

Le programme cité ci-dessus est un projetif, un fil conducteur et n'est en aucun cas figé. Il peut être adapté en fonction des enfants, de leurs souhaits, du groupe, du temps,... et de tous les imprévisibles possibles.

3.4 Outils du programme

Mise en place d'une convention entre l'école ordinaire et la Ferme

Afin de définir et formaliser clairement le cadre des interventions liées au programme de Médiation Animale, la mise en place d'une convention est souhaitée. J'ai fait un exemple de convention possible (ANNEXE V) en m'inspirant des conventions existantes entre le Dispositif Médico-Educatif du Perche et d'autres partenaires. J'ai adapté le contenu au contexte actuel mais l'école de référence apportera les modifications afin que cet outil corresponde aux deux parties.

Bilan en fin de séance

A chaque fin de séance, un bilan succinct doit être fait et écrit afin de suivre l'évolution d'une séance à l'autre, de pouvoir faire un retour aux directions, aux professionnels des équipes pluridisciplinaires, aux familles et de mettre en lien les observations entre le professionnel qui accompagne et moi éducatrice spécialisée intervenante en Médiation animale. C'est aussi l'occasion de prendre un peu de distance avec ce qui vient de se vivre dans la séance et réajuster mon intervention si nécessaire.

Questionnaires à remplir à la fin du programme par les enfants (ANNEXE VI) et leur famille (ANNEXE VII)

Les questionnaires ont pour objectifs de recueillir les opinions et les suggestions de chacun sur le programme de médiation animale mis en place. Il nécessite d'être rempli par tous les enfants et leur famille avec l'aide d'un professionnel éventuellement afin d'avoir un échantillon représentatif. Les réponses seront analysées et permettront d'évaluer le programme : pertinence, impact, limites, perspectives d'évolution... Les résultats seront transmis au Directeur du Dispositif Médico-Educatif du Perche, au Directeur de l'école et un résumé sera donné aux enfants et leur famille.

Création d'une grille d'observation des habiletés sociales et des interrelations des enfants du groupe

J'ai créé une grille d'évaluation (ANNEXE VIII) qui fait référence aux habiletés sociales et aux interrelations avec plusieurs critères observables classés par items : Respect, Communication, Distance relationnelle, Emotions, Affirmation de soi, Adaptabilité, Interaction.

Outils qui pourra évoluer à l'usage, il s'agit bien là aussi d'un projetif. Ces observations se feront dans le cadre du programme de Médiation Animale favorisant l'inclusion et n'ont donc pas pour objectif de définir l'enfant dans son ensemble. Ce dernier peut avoir un comportement différent dans un autre contexte. Cette grille d'observation des habiletés sociales et des interrelations sera communiquée aux équipes pluridisciplinaires de l'école et du Dispositif qui pourront ainsi comparer ces comportements avec ceux observés ailleurs et proposer si besoin des interventions afin de réduire certains déficits sociaux chez l'enfant et un accompagnement pour développer les compétences pouvant lui permettre de favoriser son inclusion ou sa tolérance à l'autre à l'école comme ailleurs.

Bilan du programme de Médiation animale

Ce bilan reprendra les différents outils nommés ci-dessus et s'appuiera sur les données recueillies. Il sera discuté entre le professionnel présent aux séances et moi, rédigé par moi et transmis aux directions de l'école et du Dispositif Médico-Educatif. Je mettrai en avant les constats, les bénéfices, les limites, les suggestions d'améliorations,... en étant vigilante à ne pas être dans l'interprétation et à restituer des résultats au plus proche de la réalité objective. Ce document peut être un support pour échanger sur ce qui s'est fait et comment traiter et utiliser les données recueillies avec les enfants, les professionnels et les familles.

4. Le partenariat

De nombreuses réunions ont lieu entre l'école ordinaire de référence et le Dispositif Médico-Éducatif du Perche que ce soit au niveau des directions d'établissement, de l'enseignement catholique mais aussi entre les professionnels des plateformes et de l'école ainsi qu'avec les familles. L'heure est à la réorganisation de cette rentrée prochaine. Il n'empêche qu'il est primordial de définir un temps de présentation de ce programme auprès des écoles, des familles ainsi que des professionnels. De même, il faut être prêt à entendre les questionnements, les réticences, les propos sceptiques et défendre le projet en étant pleinement transparent sur les objectifs souhaités sans pour autant surestimer l'impact sur les enfants concernés.

IV. RÉSULTATS ATTENDUS

Mon action visant l'inclusion facilitée des enfants d'IME par la mise en place d'un Programme de médiation animale n'étant pas encore mis en place, je ne peux pas, à ce jour, donner des résultats objectifs obtenus après des observations et des évaluations. J'espère pouvoir expérimenter le Programme explicité dans le chapitre précédent dès la rentrée de septembre 2016 et avoir des résultats à apporter dans un an de ce dernier.

En attendant, je ne peux donc pas évaluer la portée de ce programme. Je ne peux que lister des résultats espérés à travers la mise en place d'un accompagnement spécifique décrits dans la partie précédente : discussions autour de l'animal pendant la séance comme en dehors ; échanges autour du vécu personnel avec un animal dans son entourage ; sourires et rires échangés ; communications non verbales, entraide dans les jeux ; explications, démonstrations faites par les enfants de l'IME auprès des enfants du groupe,...

Ces résultats tendraient à atteindre les objectifs fixés. Objectifs que je vais reprendre dans la partie suivante ainsi que les bénéfices secondaires, les limites et le rôle de l'école vis-à-vis de ce programme.

V. DISCUSSION

1. Le partage de connaissances

Cet objectif vient de l'observation que les enfants accueillis en IME soit souvent dans la position d'apprenant, de personne qui reçoivent un savoir, qui accueillent le don de l'autre (enseignement, aide, accompagnement spécifique) sans pouvoir redonner ce qu'ils ont reçu et s'acquitter de la dette symbolique (concepts évoqués dans l'ouvrage « Le lien d'accompagnement, entre don et contrat salarial » de Paul FUSTIER)

Un des résultats espéré est donc de modifier les postures habituelles de chacun et de permettre aux enfants de l'IME d'être détenteur d'un savoir et d'en faire profiter les autres enfants et les adultes du groupe. Pour cela les enfants vont pouvoir avoir la responsabilité en fonction de leur souhait et possibilité de :

- Présenter la Ferme Découverte du Domaine de Pigeon
- Présenter les différents animaux de la Ferme
- Montrer comment on manipule avec respect un animal
- Expliquer un jeu qu'ils ont inventé et/ou créé
- Organiser le défilé des diapos ou des supports photos

Les bénéfices secondaires pour les enfants sont qu'ils puissent acquérir plus de confiance en eux en se sentant valorisés par leurs connaissances et responsabilités mais aussi leur posture auprès des autres enfants comme des adultes.

« Des savoir-être et des savoir-faire inattendus sont dévoilés par les enfants-élèves, notamment ceux qui sont en difficulté ou en échec scolaire, à travers ce qu'ils écrivent, dessinent et peignent, séparément ou dans une réalisation collective. Et aussi dans les compétences qu'ils révèlent pour nourrir et abreuver les animaux, renouveler et oxygéner l'eau de l'aquarium, nettoyer et aménager la volière, y créer des « sites » de nidification, désinfecter et changer la litière des mammifères, organiser le terrarium, créer des espaces et des objets qui induisent des comportements, contrôler la température et la lumière ambiante, etc. Ils voient, entendent, sentent et décryptent des informations qui n'ont pas été perçues par les autres. Dans ce contexte, ils apparaissent habiles, organisés, observateurs, intelligents, créatifs, soucieux et responsables du bien-être et de la santé des animaux. Valorisés et reconnus, ils acquièrent un autre rôle et un autre statut à la fois aux yeux du maître et de ses pairs. »⁹

⁹ Hubert Montagner – L'enfant et l'animal - p.269

Déjà à l'IME, lorsqu'un enfant sort de séance de médiation animale, il retourne en classe ou sur son groupe de vie et raconte ou signe son expérience vécue, les responsabilités qu'il a eues, ce qu'il a ressenti avec souvent beaucoup de fierté. C'est pourquoi aussi la médiation animale ne se limite pas à une heure de séance mais est reprise dans mon établissement par l'institutrice pour développer les apprentissages scolaires, l'éducateur pour travailler sur les émotions, la psychologue sur le vécu relationnel. Ce sont des exemples mais qui se pratiquent au quotidien au sein du Dispositif dans lequel j'interviens. Des expériences qui laissent à penser que ce cheminement peut être un vrai plus pour l'inclusion des enfants des futures plateformes dans l'école.

2. L'animal comme facilitateur de communication et donc support de la relation

De nombreux ouvrages abordant la médiation animale évoque le fait que l'animal puisse favoriser la communication. Cette communication est multiple et peut avoir lieu entre l'intervenant et l'animal, l'enfant et l'animal mais aussi entre l'enfant et l'intervenant ou encore entre l'enfant et ses pairs. Cette communication peut se faire par la voix, le regard, le geste, le toucher, l'odeur. On focalise souvent sur la communication verbale en portant moins d'attention aux communications sensorielles qui ont leur importance surtout pour les enfants accueillis en IME dont certains ont peu accès au langage. La présence de l'animal qui communique avec d'autres codes que les nôtres permet alors cette communication différente et accessible à tous de diverses manières.

« La focalisation des regards, comportements et dialogues sur l'animal entraîne la réduction des distances spatiales et tensions affectives entre les personnes. Elle crée des situations et interactions qui génèrent l'attention visuelles soutenues, les élans à l'interactions, les comportements affiliatifs et imitations qui fondent la communication, c'est-à-dire les compétences socles. »¹⁰ Hubert Montagner évoque dans son ouvrage l'intérêt de l'animal notamment par rapport aux compétences socles de l'enfant (ANNEXE IX).

De multiples situations peuvent illustrer le fait que l'animal puisse permettre la communication qu'il soit présent physiquement ou non. Pour prendre un exemple, une jeune fille de 17 ans revient d'un weekend en famille et me raconte : « Tiens Charlotte,

¹⁰ Hubert Montagner - L'enfant et l'animal – p.98

ce weekend, j'ai vu des gens dans un magasin qui montraient ce que faisaient les chiens comme celui qu'on a à l'IME. J'ai été dire à quelqu'un qui était en fauteuil que nous aussi on a un chien pareil et qu'on l'éduque pour qu'après il soit donné à quelqu'un d'handicapé. ». La discussion a duré quelques minutes puisque L. m'a donné le nom du chien, a parlé de moi à savoir si on se connaissait... L est une jeune fille de nature plutôt timide mais par l'intermédiaire ou grâce au chien a eu envie de partager son expérience avec le chien avec une certaine fierté qui a sûrement joué dans le fait d'oser engager la conversation.

3. L'animal pouvant accompagner le changement

Au-delà des objectifs que je vais tenter d'atteindre par la mise en place de ce Programme de médiation animale, il me semble que la présence de l'animal qui est familier aux jeunes des plateformes puissent apporter un réconfort dans ce contexte de changement. On sait au combien le changement peut être difficile à appréhender, à accepter ou à vivre chez les jeunes qui nous accueillons à l'IME. Or, à la rentrée prochaine, ils vont être très nombreux : changement d'école, de camarades, d'adultes référents, de site, d'organisation, de transports, d'habitude, de cantine, d'horaires,...

Je pense que l'animal, dans ce cas, peut accompagner ce changement et avoir un effet apaisant et rassurant chez l'enfant. Certes, il est difficile d'observer et d'évaluer le bien-être et l'apaisement d'autant plus chez des enfants qui ne communiquent pas forcément de la même façon ou ne manifestent pas les choses en utilisant des codes ordinaires.

Plusieurs situations vécues avec les jeunes que j'accompagne soit en séance avec l'animal soit dans leur quotidien à l'IME me laissent à croire que la médiation animale peut jouer un rôle de réassurance dans ce cadre :

- Exemple de D. : Agés de 15 ans, D. sort difficilement en magasin et reste très proche physiquement de l'adulte. Le chien lui donne cette envie de sortir qu'il n'a que très peu lorsque l'animal est absent. Le chien, par sa présence, le rassure, le valorise et lui permet donc d'être moins collé à l'adulte et plus ouvert à son environnement.

- Exemple des réunions de PIA : je participe aux réunions de projet des jeunes dont j'assure la coordination du projet ainsi que ceux que j'accompagne en séance de médiation animale (quand mon emploi du temps le permet). Il arrive régulièrement que le jeune fasse explicitement la demande que mon chien m'accompagne lors de cette réunion. Il souhaite le présenter à sa famille et parfois demande à tenir sa laisse. La

réunion de PIA rassemble le jeune, sa famille, de nombreux professionnels et est donc source d'inquiétudes ou d'angoisses pour l'enfant. La présence du chien lui permet alors d'avoir un contact physique apaisant et rassurant, d'atténuer l'agitation motrice, de ne pas être toujours dans le face à face et de se sentir valoriser auprès de sa famille.

Ce sont des exemples parmi tant d'autres qui montrent que l'animal va pouvoir, à travers ce programme, être source d'apaisement, de réassurance dans ce contexte de changement qui peut ne pas être simple à vivre ou appréhender ;

4. Un programme pouvant faire évoluer le regard porté sur l'autre

D'une part, concernant le regard des jeunes des futures plateformes : beaucoup ont des appréhensions à se retrouver avec des enfants des écoles et ont peur du regard qu'ils peuvent porter sur eux et surtout d'être victimes de remarques désobligeantes ou de moqueries... il est déjà arrivé qu'un jeune fasse un très grand détour pour éviter de passer devant un collègue afin d'être sûr de ne pas être interpellé par les élèves, d'être pointé du doigt ou encore de subir des brimades.

D'autre part, concernant le regard des jeunes des classes ordinaires : certains ne connaissent pas le handicap, peuvent avoir des appréhensions quant à la venue d'enfants présentant une déficience intellectuelle avec parfois des troubles associés. On peut aussi imaginer que ce ne soit pas simple de rentrer en communication avec un enfant qui communique différemment ou penser qu'il n'a rien à nous apprendre.

Autant de suppositions, d'hypothèses qui vont pouvoir s'exprimer et laisser place à des temps partagés avec l'animal dans un cadre différent et permettre de se découvrir et positiver le regard que l'enfant porte sur l'autre.

On peut penser aussi que changer de regard sur soi-même soit déjà un début. C'est pour cela aussi que ce programme vise à valoriser les compétences de chacun et mettre en lumière celles des enfants en difficulté que l'on définit encore trop aujourd'hui par leur handicap.

« En effet, autour des animaux, les regards et les relations entre les enfants-élèves et le maître ne sont plus les mêmes que dans les activités, tâches et apprentissages explicites « ordinaires » des temps pédagogiques. Chacun peut alors libérer et révéler ses comportements, paroles, émotions, affects, idées, modes de

pensée, raisonnements, formes d'humour, etc. et changer ainsi les représentations des autres. »¹¹

5. Les limites du projet

L'importance du partenariat

La clef du succès de ce programme réside en partie dans la cohésion des professionnels qui gravitent autour des jeunes accueillis sur ces plateformes.

Hors, la médiation animale est encore beaucoup liée à une sensibilité chez l'interlocuteur et peut donc aboutir à une validation ou un refus de ce Programme. Certaines écoles dans lesquelles des plateformes vont être implantées dès la rentrée ont déjà émis un intérêt pour venir visiter notre Ferme. En sera-t-il de même pour accepter que des animaux rentrent dans l'enceinte de leur établissement ou encore dans la projection d'un Programme qui va au-delà d'une simple visite avec des visées éducatives et sociales à ce projet ?

Concernant les professionnels qui vont accompagner les séances dans l'école ainsi que sur le site de la Ferme, il est important que ce soient des professionnels volontaires et dans l'optique d'un travail commun ajustable en fonction du groupe, des individus qui le composent et de son évolution au cours de ce Programme. La technicité de l'instituteur et sa connaissance des enfants qu'il accompagne sont des atouts non négligeables à la réussite de ce Programme.

Pour finir, je suis actuellement seule pour porter ce projet et proposer une relation d'aide par la médiation animale. Ce qui peut rendre ce projet fragile ou non viable en cas d'absences de ma part.

L'urgence actuelle

Face à toute cette réorganisation en cours et cette expérimentation dès la rentrée de septembre 2016, on peut s'interroger du moment où ce Programme pourra être présenté. En effet, l'urgence est dans un premier temps de définir les équipes, les espaces, les transports, les échanges avec les familles, les interventions des équipes pluridisciplinaires, l'emploi du temps des jeunes,...

« A force de sacrifier l'essentiel pour l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel »¹² Dans ces dynamiques organisationnelles, il faut être vigilant de ne pas

¹¹ Hubert Montagner - L'enfant et l'animal – p.269

¹² Citation d'Edgar Morin La Méthode, Ethique 2004

oublier de réfléchir sur le fond et l'essence même de nos interventions. La réflexion des moyens et outils pour permettre aux enfants de mieux vivre cette étape et de faciliter leur inclusion est indispensable et ce Programme de médiation animale en fait partie. C'est pourquoi il est difficile aujourd'hui de pouvoir en échanger concrètement avec les coordinateurs des plateformes qui sont absorbés dans un quotidien en mouvance. Il va falloir néanmoins essayer de trouver un temps opportun pour proposer ce Programme de médiation animale.

6. Programme qui s'inscrit dans l'orientation politique de l'école inclusive

Dans une perspective inclusive, on considère que c'est prioritairement à l'école de s'adapter pour prendre en compte la diversité des élèves, c'est-à-dire de s'engager dans une évolution des pratiques d'accueil et d'enseignement, pour permettre à tous les élèves d'apprendre. De même, au-delà des apprentissages scolaires, l'école a une mission tout aussi importante qui est d'éveiller à la citoyenneté et de transmettre des valeurs telles que le respect et la tolérance par exemple.

« Rien ne remplace en effet une présence vivante au quotidien. Étant donné les enjeux qu'elle représente pour les enfants en difficulté personnelle, scolaire, familiale, culturelle ou sociale, il serait important que, de façon concertée et interactive, et dans le cadre de conventions, l'Éducation nationale, les municipalités et les associations élaborent des projets d'installation de certains animaux dans les classes, dans l'école ou à proximité immédiate. »¹³

Et c'est exactement ce que propose ce Programme de médiation animale et qui peut s'inscrire pleinement dans ce cadre d'intervention.

¹³ Hubert Montagner - L'enfant et l'animal – p.269

Conclusion

C'est à partir d'un changement politique que s'est amorcée ma réflexion. C'est dans ce contexte précis et singulier qui vient impacter toutes nos habitudes professionnelles mais surtout l'accompagnement et les conséquences pour les jeunes accueillis qu'il m'a semblé important et nécessaire de me questionner sur mes capacités à accompagner ce changement en tant qu'éducatrice spécialisée et en quoi la médiation animale pouvait permettre une relation d'aide satisfaisante.

J'ai pleinement conscience que la médiation animale ne peut pas, à elle toute seule, permettre l'inclusion des enfants de la plateforme dans l'école. C'est un programme qui peut favoriser mais qui doit s'inscrire dans un mouvement plus global de la part des enfants, de leur famille, des écoles, du Dispositif Médico-Éducatif et des professionnels.

L'animal est mon médiateur partenaire avec lequel j'ai le sentiment d'amorcer ou d'impulser plus naturellement un changement, une évolution chez la personne que j'accompagne dans cette relation triangulaire. La médiation animale s'inscrit pleinement dans ma profession d'éducatrice spécialisée. Le DURAMA m'a permis de faire une photographie à un moment donné sur ma pratique, d'envisager le champ des possibles mais aussi de prendre pleinement conscience d'être à la place où j'ai envie d'être.

J'ai tenté d'expliquer en quoi la médiation animale peut être un outil intéressant pour permettre l'inclusion des enfants dans leur nouvel environnement mais aussi dans l'accompagnement de ce changement. Ce travail de mémoire est un support sur lequel je vais m'appuyer pour proposer ce Programme de médiation animale favorisant l'inclusion à ma direction ainsi qu'aux écoles concernées. De même, s'il est accepté, ce travail sera adapté mais réutilisé pour la présentation de ce projet aux enfants et leur famille ainsi qu'aux professionnels. J'espère pouvoir, dans un an, apporter des résultats concrets et objectifs permettant de valider mes objectifs et hypothèses. Et pourquoi pas peut-être reconduire ce programme et/ou l'adapter à un nouveau cadre d'intervention ?

Ce changement impacte aussi et dès aujourd'hui les familles des enfants que nous accueillons. C'est pourquoi, ma prochaine réflexion, démarche de travail portera sur : en quoi cette médiation animale peut aussi accompagner les familles et être un soutien à la parentalité ?

Bibliographie

CAPUL Maurice, LEMAY Michel. – De l'éducation spécialisée, Éditions Erès. – 1996, 448 p.

FUSTIER Paul. - Le lien d'accompagnement, entre don et contrat salarial, Éditions Dunod. – 2000, 249 p.

MONTAGNER Hubert. - L'enfant et l'animal, Editions Odile Jacob. – 2002, 288 p.

<http://www.education.gouv.fr/>

ANNEXES

ANNEXE I : CHIMÈRES

CHIMERE-I

Grille d'évaluation des actions et acteurs de la médiation animale

Nom : KRONNEBERG

Prénom : Charlotte

1ère étape : décrivez l'action ou le profil de l'intervenant :

Vous définissez comme un intervenant (entourez la réponse adéquate)

- « Intégratif » : vous avez une profession référente et vous associez la MA à celle-ci
- « Eclectique » : vous vous définissez par le fait de pratiquer la MA
- Ne sais pas

Entourez les cases correspondant au profil de l'action de MA que vous conduisez, puis formuler et commentez éventuellement cette action

Type d'action	Formation	Programme de terrain	Recherche	Autre
	Accompagnement bénévole	<u>Animation</u>	<u>Relation d'aide</u>	Thérapeutique
	<u>Sociale</u>	<u>Educative</u>	Soins	<u>Mixte ou autre</u>
Animal impliqué	<u>Chien</u>	<u>Equidé</u>	Chat	<u>Autre</u>
Public bénéficiaire	<u>Enfant</u>	Adolescent	Adulte	Personne âgée
	<u>Souffrance sociale</u>	<u>Souffrance psychique</u>	<u>Troubles du développement</u>	<u>Public ordinaire</u>
	Handicap physique	<u>Handicap mental</u>	Maladie chronique	Tout public
Profil formation, intervenant ou étudiant	Etudiant	Stagiaire	Enseignant	<u>Maître de stage</u>
	Bénévole	<u>Professionnel hors MA domaine humaine</u>	Professionnel hors MA domaine animal	<u>Professionnel MA</u>
	<u>Milieu institutionnel</u>	<u>Association</u>	Travailleur indépendant	Organisme de formation

Décrivez votre action en une ou deux phrase(s) :

Proposer un programme de Médiation Animale favorisant l'inclusion des jeunes de l'IME en école ordinaire.

2^{em} étape : précisez le profil en cotant le tableau Chimère-II

3^{em} étape : formulez vos commentaires ou projets :

Il s'agit d'un programme qui n'est pas encore mis en place mais qui est envisagé pour septembre 2016 auprès d'enfants de 6 à 12 ans en classe ordinaire et sur une plateforme de service territorialisée (accompagnement Dispositif Médico-Educatif).

CHIMERE-II

Profil de l'intervenant en Médiation Animale

Entourez dans le tableau suivant le chiffre (et la lettre éventuellement) correspondant au niveau d'expertise pour la dimension considérée

Chercheur	C	C	C	C	C	C
Formateur	F	F	F	F	F	F
Expert	6	6	6	6	6	6
Confirmé	5	5	5	5	5	5
Intervenant	4	4	4	4	4	4
Débutant	3	3	3	3	3	3
Etudiant	2	2	2	2	2	2
Informé	1	1	1	1	1	1
Naïf	0	0	0	0	0	0
		M	A	B	P	EG
		Médiation	Animal	Bénéficiaire	Pratique	Eco-gestion

- **0 : naïf** : pas de connaissance et/ou d'expérience dans le domaine considéré
- **1 : informé** : base théoriques ou pratiques minimale, ne peut pratiquer seul
- **2 : étudiant ou stagiaire** : en formation, n'exerce pas seul
- **3 : débutant** : bases théoriques et pratiques autorisant d'exercer seul mais sous contrôle d'une intervenant plus expérimenté
- **4 : intervenant** : bases théoriques et pratiques autorisant d'exercer seul
- **5 : confirmé** : bases théoriques et pratiques autorisant d'exercer seul et compétences attestées par un diplôme dans le champ considéré
- **6 : expert** : personne très expérimentée et qui conduit une réflexion et des travaux théoriques ou pratiques dans le champ considéré
- **C : chercheur** : personne ayant le statut de chercheur dans un cadre officiel dans la dimension considérée
- **F : formateur** : personne dispensant des actions de formation dans la dimension considérée
- **M : la médiation** : cette dimension comprend le champ des sciences humaines et recouvre des notions bio-psycho-sociologiques, d'éthologie humaine et des savoirs concernant les techniques d'adaptation relationnelles et la supervision
- **A : Connaissance de l'Animal** : cette dimension regroupe les connaissances générales, sanitaires et comportementales utiles à la pratique avec l'animal considéré
- **B : bénéficiaire** : cette dimension regroupe des connaissances bio-médico-psycho-sociologiques et institutionnelles concernant la vie du bénéficiaire et son mode relationnel.
- **P : Pratique** : cette dimension explore les connaissances et l'expertise du ou des intervenants pour l'action considérée
- **EG : Economie Gestion** : cette dimension regroupe l'ensemble des aspects économiques, budgétaires, administratifs et réglementaires utiles à la conduite de l'action.

ANNEXE II : LA CHARTE DES BONNES PRATIQUES LICORNE ET PHÉNIX



Licorne & Phénix

Charte des bonnes pratiques de l'association

Par la médiation animale, toucher le meilleur de la personne pour l'aider à renaître.

1- L'éthique :

Les articles de la présente charte sont les invariants des différentes pratiques de Médiation Animale (MA). Ils doivent être complétés par des documents exhaustifs et contractuels engageant les différentes parties et adaptés aux contextes des programmes de MA en précisant les points suivants :

- compétence et qualification de l'intervenant,
- profil de la personne ou du public bénéficiaire,
- type d'animal impliqué,
- objectif visé,
- contexte, cadre et modalités de mise en place de la pratique et tout aspect spécifique ou document de référence vis-à-vis de l'action proposée.

2- Les programmes :

Art 2-1 : Les programmes de MA permettent la rencontre de personnes bénéficiaires et d'animaux sélectionnés en fonction de la nature de la prestation attendue. Ces programmes sont menés par un ou des intervenants qualifiés, dans un objectif précis et dans cadre défini.

Art 2-2 : Les programmes de MA peuvent être de nature ludiques (MA-L), éducatives (MA-E), sociales (MA-S), thérapeutiques (MA-T) ou de recherche (MA-R) selon la qualification de l'intervenant, la nature du projet et le contexte de l'intervention.

Art 2-3 : L'objectif des programmes de MA vise le mieux-être de la ou des personnes bénéficiaires, dans le respect de leur identité et de leur sécurité. Ces programmes participent à l'accompagnement et/ou à la prise en charge des bénéficiaires de façon intégrée aux - éventuelles - actions en cours dans ce domaine. Le respect du principe du choix éclairé permet à la personne bénéficiaire (ou de ses représentants) d'accepter ou de refuser à tout moment les actions proposées.

3- L'intervenant :

3-1 Son positionnement :

Art 3-1-1 : L'intervenant inscrit son parcours dans un contexte éthique et historique de la pratique des MA. Il se forme selon des référentiels spécifiques, confronte ses expériences, partage ses connaissances et transmet son savoir.

Art 3-1-2 : La qualification de l'intervenant est définie :

- par son cursus personnel et professionnel dans le champ d'intervention annoncé : animation, programme éducatif, social, thérapeutique, ou de recherche appliquée.
- par la reconnaissance officielle de sa capacité à conduire un programme de MA par ses pairs expérimentés.



Licorne & Phénix

Charte des bonnes pratiques de l'association

Par la médiation animale, toucher le meilleur de la personne pour l'aider à renaître.

Art 3-1-3 : Selon les points énoncés dans les articles précédents de la présente charte, la qualification de l'intervenant peut être :

- intervenant animateur en MA.
- intervenant en Médiation Animale.
- thérapeute avec l'animal.

Art 3-1-4 : D'une façon plus générale, il se réfère aux principes édictés par les législations nationales, européennes et internationales sur le respect des droits fondamentaux des personnes et des animaux. L'intervenant se conforme aux règles déontologiques, usages en cours et bonnes pratiques de sa discipline. En l'absence de règles déontologiques spécifiques à sa pratique, il se soumet au devoir de réserve et ne dépasse pas le champ de ses compétences.

3-2 L'intervenant et son animal :

Art 3-2-1 : L'intervenant est garant du choix, de la formation et de l'éducation éventuelle, du suivi sanitaire, de la bienveillance dans le temps du ou des animaux impliqués dans les programmes de MA. Il respecte les conditions d'hygiène spécifiques au lieu de sa pratique et se conforme aux principes des déclarations de l'IAHAIO (International Association Human Animal Interaction Organisation) de Genève, Prague et Rio.

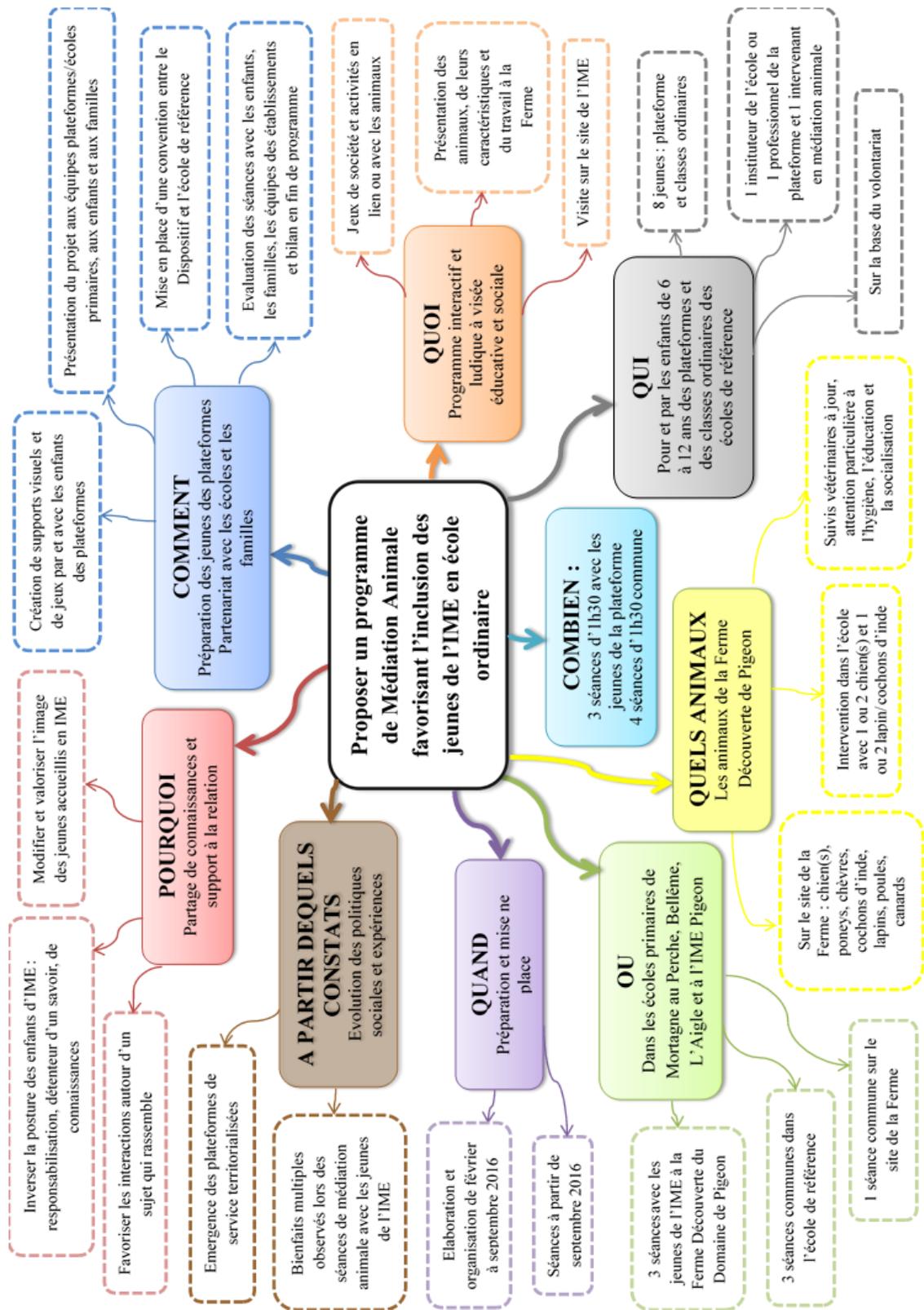
Art 3-2-2 : Dans l'intérêt du bénéficiaire, l'intervenant est garant de l'adéquation entre le type d'animal (et la personnalité de l'animal) impliqué dans le programme de MA, de la formulation du bénéfice attendu pour la personne, de la nature des actions proposées et des modalités pratiques de leur mise en place, du rythme et la progression des interventions, enfin de l'évaluation de l'action et de l'intégration éventuelles de ces données dans une dimension globale systémique (bio-psycho-sociale).

3-3 L'intervenant et le bénéficiaire :

Art 3-3-1 : L'intervenant est averti et respecte (*et/ou travaille en lien avec des équipes ou structures respectant*) les aspects sanitaires, réglementaires, juridiques et assuranciers spécifiques de sa pratique.

Art 3-3-2 : L'intervenant, avec ses partenaires potentiels (organismes, institutions, associations,...) s'engage au respect et à l'application des articles de cette charte et qu'elle soit portée à la connaissance des personnes bénéficiaires, de leurs proches et du public.

ANNEXE III : MIND MAPPING



ANNEXE IV : LA FICHE D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE DES SÉANCES DE MÉDIATION ANIMALE À LA FERME

FICHE D'ÉVALUATION SEANCE(S) DE MEDIATION ANIMALE Le/...../.....		Intervenant en Médiation Animale :		Date(s) et heures(s) de séance :	Observations
		NOM :	Activité :		
DATE DE NAISSANCE :		Animal :			
CRITERES D'OBSERVATION COMPORTEMENT Introversiion Mutisme Apathie Gêne Anxiété Phobie Colère Agitation Provocation Tendence à l'automutilation Agressivité envers l'autre Gestes stéréotypés Persévérance	beaucoup	Sans l'animal	Avec l'animal	Non observé	
	modérément	modérément	modérément		
	pas du tout	pas du tout	pas du tout		
CRITERES D'OBSERVATION SAVOIR EIRE manifeste de l'intérêt pour l'activité est assidu à l'activité respecte l'adulte respecte ses camarades respecte les animaux respecte les consignes de sécurité applique les consignes est intégré au groupe accepte les changements est concentré sur l'activité en cours prend des initiatives adaptées est influencé par les autres jeunes présents CONNAISSANCE connaît les différentes espèces de la Ferme connaît l'alimentation spécifiques des animaux connaît les soins à apporter aux animaux MÉMOIRE se souvient du contenu de la dernière séance se souvient du prénom des animaux se souvient du matériel utilisé	pas du tout	Sans l'animal	Avec l'animal	Non observé	
	modérément	modérément	modérément		
	pas du tout	pas du tout	pas du tout		

CRITERES D'OBSERVATION	Sans l'animal		Avec l'animal		Non observé 	Observations		
	 pas du tout	 modérément	 complètement	 pas du tout			 modérément	 complètement
DEPLACEMENT ET ORIENTATION								
est bien repéré dans son emploi du temps								
se déplace seul à la Ferme								
vient et part seul de l'activité								
a des gestes précis								
manipule avec dextérité les animaux								
COMMUNICATION								
a une bonne élocution								
a la bonne intonation avec les animaux								
échange avec ses camarades								
échange avec l'encadrant								
interpelle l'adulte								
exprime des craintes ou appréhensions								
va spontanément vers l'animal								
a un contact visuel avec l'animal								
a un contact tactile avec l'animal								
parle à l'animal								
exprime ses émotions								
gère ses émotions								
utilise un mode de communication verbale								
utilise un autre mode de communication								
BIEN-ETRE								
Sourires, décontraction faciale								
Positivité								
est apaisé								
a le sentiment d'être utile								
se sent valorisé par l'activité								
PROPOSITIONS D'ACTION								
SIGNATURES :	<i>La personne bénéficiaire :</i>		<i>Le professionnel :</i>					

ANNEXE V : EXEMPLE DE CONVENTION ENTRE L'ÉCOLE ORDINAIRE DE RÉFÉRENCE ET LE DISPOSITIF MÉDICO-ÉDUCATIF DU PERCHE



**ASSOCIATION
FOYER NOTRE DAME**

**DISPOSITIF MÉDICO-
ÉDUCATIF DU PERCHE**

**CONVENTION DE PARTENARIAT
Dans le cadre d'un Programme de Médiation
animale auprès des enfants accueillis sur
l'école XXX en classes ordinaires et sur la
plateforme de service territorialisée**

Entre les soussignés :

D'une part :

→ **Le Dispositif Médico-Educatif du Perche**

Domaine de Pigeon

61400 SAINT HILAIRE LE CHATEL

☎ 02.33.25.04.21 ☎ 02.33.83.30.68

E-mail : ime.domaine.de.pigeon@wanadoo.fr

→ **La Ferme Découverte du Domaine de Pigeon**

Domaine de Pigeon

61400 SAINT HILAIRE LE CHATEL

☎ 02.33.25.04.21 ☎ 02.33.83.30.68

E-mail : charlottekronneberg@gmail.com

Représentés par son Directeur, M

Et la coordinatrice de la Ferme, Mme KRONNEBERG Charlotte

Et d'autre part :

→ **L'école primaire ???**

.....

61.....

☎

E-mail :

Représenté par son Directeur :

ARTICLE 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir l'accompagnement des personnes accueillies sur la plateforme et dans les classes élémentaires de l'école XXX au sein du Programme de médiation animale proposé par le Dispositif Médico-Educatif du Perche.

ARTICLE 2 : Présentation du Programme de Médiation Animale favorisant l'inclusion

L'objectif général du Programme de médiation animale est de favoriser l'inclusion des jeunes de la plateforme de service territorialisée dans l'école ordinaire. Les objectifs secondaires sont de permettre le partage mutuel de connaissances entre les enfants et de faciliter leur entrée en relation.

ARTICLE 3 : Durée de la convention

La présence convention est établie pour l'année scolaire 2016-2017. Celle-ci pourra être reconduite et révisée en fonction des avenants.

ARTICLE 4 : Modalités

Le groupe participant au Programme est constitué de 8 enfants, 4 des classes ordinaires et 4 de la plateforme, encadrés par des professionnels du Dispositif et de l'école.

3 séances à la Ferme Découverte du Domaine de Pigeon avec les 4 enfants de la plateforme.

3 séances avec le groupe dans une salle et un espace extérieur mis à disposition par l'école XXX

1 séance à la Ferme Découverte du Domaine de Pigeon avec mis à disposition d'une salle d'activité et des espaces extérieurs adaptés aux activités en lien avec les animaux.

Les séances auront lieu selon un calendrier déterminé conjointement et en annexe à la convention.

En cas d'impossibilité à honorer le calendrier, les deux parties s'engagent à respecter un délai de prévenance de 48 heures. Durant les périodes scolaires, les activités sont suspendues.

Les professionnels du Dispositif Médico-Educatif du Perche et de l'Ecole XXX s'assurent du respect des règles de fonctionnement et des consignes de sécurité propres à l'établissement d'accueil.

ARTICLE 5 : Engagement

Les deux parties s'engagent :

- A se tenir informées de tout élément pouvant influencer sur le bon déroulement de l'activité.
- A respecter les règles du secret professionnel en vigueur, de la discrétion professionnelle et/ou secret professionnel.

ARTICLE 6 : Responsabilités

Durant le temps des activités exercées par les personnes accueillies au sein de l'école XXX ou de la Ferme Découverte du Domaine de Pigeon, celles-ci sont sous la responsabilité des professionnels accompagnants de l'école et du Dispositif Médico Educatif du Perche.

Les animaux sont sous la responsabilité de l'Intervenante en Médiation Animale. Le suivi vétérinaire est effectué par la Clinique Vétérinaire des Sources à Mortagne au Perche et est en règle. De même, les animaux sont éduqués et socialisés. Leur présence en activité est fonction de leur état de santé et disponibilité. Le Dispositif Médico-Educatif s'engage à respecter la Charte de Bonnes Pratiques de l'Association de Médiation Animale Licorne et Phénix (en annexe de la convention).

ARTICLE 7 : Assurances

Les éventuels risques encourus durant la réalisation de l'activité sont conjointement couverts par l'Assurance des représentants légaux des personnes accueillies et par l'Assurance souscrite par l'Association Foyer Notre Dame (SHAM) pour les enfants de la plateforme et par ??? pour les enfants des classes ordinaires.

ARTICLE 8 : Droit à l'image

Les établissements s'engagent à demander l'accord aux familles ou représentants légaux de prendre et d'utiliser des photos ou vidéos où apparaissent leur enfant. Ces images peuvent être utilisées dans le cadre de ce Programme ou encore pour expliquer,

former ou communiquer sur les actions de Médiation Animale au sein du Dispositif Médico-Educatif du Perche. Des copies de ces accords doivent être fournies à l'intervenante en Médiation Animale.

ARTICLE 9 : Objectifs du Dispositif Médico-Educatif du Perche

Au travers ce programme de Médiation Animale, la volonté du Dispositif Médico-Educatif est de, en référence à la loi du 2 Janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées :

- Développer une culture commune entre le milieu ordinaire et le milieu spécialisé.
- Favoriser l'inclusion des enfants accueillis sur la plateforme de service territorialisée dans l'école et avec les élèves des classes ordinaires avec la médiation animale et le partage d'activité en lien avec l'animale.
- Permettre à chacun de mieux se connaître afin de faire tomber les barrières, de reconnaître et accepter les différences.

ARTICLE 10 : Modalités d'évaluation

Un bilan à chaque fin de séance entre le professionnel de l'école et l'intervenante en médiation animale de la Ferme Découverte de Pigeon.

Une grille d'observation des habiletés sociales et des interrelations pour chaque enfant à remplir par les deux professionnels à la fin du programme.

Un questionnaire pour les enfants et un questionnaire pour leur famille à remplir et redonner à l'intervenante en médiation animale à la fin du programme

Une réunion commune entre les professionnels des deux établissements/services afin d'effectuer un bilan final du Programme, de partager les diverses informations recueillies et d'évaluer l'expérience commune.

ARTICLE 11 : Révision ou rupture de la convention

Cette convention de partenariat pourra être dénoncée à tout moment par l'une ou l'autre des deux parties. Toutes modifications feront l'objet d'un avenant.

La présente convention est passée entre les deux parties qui s'engagent à la respecter en tout point.

Cette convention est établie en deux exemplaires.

Fait à, le.....

Le Directeur du Dispositif
Médico Educatif du Perche,
M

La coordinatrice de la Ferme Découverte,
Charlotte KRONNEBERG

Le Directeur de l'école XXX,
M

ANNEXE VI : QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES ENFANTS AYANT PARTICIPER AU PROGRAMME DE MEDIATION ANIMALE

**QUESTIONNAIRE POUR LES ENFANTS CONCERNANT
LE PROGRAMME DE MEDIATION ANIMALE**

A la suite du Programme de médiation animale auquel tu as participé, nous aimerions avoir ton avis pour voir si ce programme t'a convenu et ce qu'il t'a apporté mais aussi ce que l'on peut améliorer. Tu peux être aidé par un adulte pour le remplir. Ce questionnaire est anonyme et nous te remercions de prendre le temps de le remplir.

Question 1

En quelle classe es-tu ?

- CP CE1 CE2 CM1 CM2 Plateforme

Question 2

Le programme de Médiation Animale t'a-t-il permis de :

	 Non, pas du tout	 Oui, un peu	 Oui, Beaucoup
Découvrir les animaux, les espèces, les caractéristiques...			
D'être plus à l'aise avec les animaux et mieux les approcher			
De partager un temps convivial et ludique			
De tisser des liens avec les enfants d'autres classes ou de la plateforme			
D'être valorisé par rapport à ta participation			
De changer de regard sur les enfants ayant un handicap			

Pourquoi :

Question 3

Quelles activités proposées t'as le plus plu ?

- la présentation des animaux : espèces, caractéristiques,...
- la communication chez les animaux et chez les Hommes
- la manipulation des animaux
- les jeux collectifs
- la prévention des morsures
- l'atelier nourrissage des animaux
- la visite de la Ferme Découverte du Domaine de Pigeon

En suggères-tu d'autre ?

Question 4

Ce programme t'a-t-il permis de modifier ton regard sur l'accueil des enfants de la plateforme dans l'école ?

- oui non

Pourquoi ?

Question 5

Est-ce que tu as changé de comportement vis-à-vis des camarades qui ne sont pas dans ta classe ou sur ton groupe ?

- oui non

Pourquoi ?

Question 6

D'après toi, est-ce que tu iras plus, après ces temps partagés ensemble, vers les enfants des autres classes ou de la plateforme ?

- oui non

Pourquoi ?

Question 7

As-tu parlé de ce que tu as fait pendant les séances de Médiation Animale ;

- à ta famille ? oui non
- à d'autres camarades ? oui non

Question 8

Comment trouves-tu le temps passé ensemble ?

<input type="checkbox"/> bien	<input type="checkbox"/> ça sert à rien	<input type="checkbox"/> trop court
<input type="checkbox"/> trop long	<input type="checkbox"/> à refaire	<input type="checkbox"/> une fois suffit

Question 9

Remarques, suggestions :

Question 10

Peux-tu dessiner, dans le cadre ci-dessous, ce qu'évoque pour toi les temps passés ensemble ?



ANNEXE VII : QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES FAMILLES DES ENFANTS DU PROGRAMME

**QUESTIONNAIRE POUR LES FAMILLES CONCERNANT
LE PROGRAMME DE MEDIATION ANIMALE**

A la suite du Programme de médiation animale auquel votre enfant a participé, nous avons besoin de recueillir vos avis afin d'évaluer au mieux celui-ci et de garantir une amélioration future. En remplissant ce questionnaire, vous contribuerez ainsi à l'évaluation de cette action. Nous vous garantissons l'anonymat et vous remercions par avance.

Question 1

Dans quelle classe est votre enfant ?

- CP CE1 CE2 CM1 CM2 Plateforme

Question 2

Dans sa globalité, le projet vous a-t-il semblé intéressant ?

<input type="checkbox"/> Inutile	<input type="checkbox"/> Peu intéressant	<input type="checkbox"/> Moyennement intéressant	<input type="checkbox"/> Très intéressant
----------------------------------	--	--	---

Question 3

Aviez-vous des réticences par rapport à ce projet ?

- oui non

Pourquoi ?

Question 4

Ce programme a-t-il selon vous permis à votre enfant de :

Découvrir les animaux, les espèces, les caractéristiques...	<input type="checkbox"/> non, pas du tout	<input type="checkbox"/> oui, un peu	<input type="checkbox"/> oui, beaucoup
D'être plus à l'aise avec les animaux et mieux les approcher	<input type="checkbox"/> non, pas du tout	<input type="checkbox"/> oui, un peu	<input type="checkbox"/> oui, beaucoup
De partager un temps convivial et ludique	<input type="checkbox"/> non, pas du tout	<input type="checkbox"/> oui, un peu	<input type="checkbox"/> oui, beaucoup

De tisser des liens avec les enfants d'autres classes ou de la plateforme	<input type="checkbox"/> non, pas du tout	<input type="checkbox"/> oui, un peu	<input type="checkbox"/> oui, beaucoup
D'être valorisé dans ce qu'il a fait	<input type="checkbox"/> non, pas du tout	<input type="checkbox"/> oui, un peu	<input type="checkbox"/> oui, beaucoup
De changer de regard sur les enfants ayant un handicap	<input type="checkbox"/> non, pas du tout	<input type="checkbox"/> oui, un peu	<input type="checkbox"/> oui, beaucoup

Pourquoi ?

Question 5

Quelles activités proposées vous ont-ils paru être intéressantes et adaptées aux différents enfants ?

- la présentation des animaux : espèces, caractéristiques,...
- la communication chez les animaux et chez les Hommes
- la manipulation des animaux
- les jeux collectifs
- la prévention des morsures
- l'atelier nourrissage des animaux
- la visite de la Ferme Découverte du Domaine de Pigeon

En suggérez-vous d'autres ?

Question 6

Que pensez-vous de la communication faite aux familles par les professionnels de l'école et du Dispositif Médico-Educatif du Perche dans le cadre de cette action ?

<input type="checkbox"/> insatisfaisant	<input type="checkbox"/> peu satisfaisant	<input type="checkbox"/> satisfaisant	<input type="checkbox"/> très satisfaisant
---	---	---------------------------------------	--

Question 7

Ce programme vous a-t-il permis de modifier votre regard sur l'accueil des enfants de la plateforme dans l'école ?

- oui non

Pourquoi ?

Question 8

Que pensez-vous de l'implication de votre enfant dans ce programme ?

<input type="checkbox"/> insatisfaisant	<input type="checkbox"/> peu satisfaisant	<input type="checkbox"/> satisfaisant	<input type="checkbox"/> très satisfaisant
---	---	---------------------------------------	--

Question 9

D'après vous, ce Programme joue t-il un rôle dans l'insertion des enfants des plateformes auprès des enfants de l'école ?

oui non

Pourquoi ?

Question 10

Avez-vous remarqué un changement de comportement positif de la part de votre enfant vis-à-vis de ses camarades (de sa classe ou de la plateforme) ?

oui non

Pourquoi ?

Question 11

Lorsque vous avez évoqué cet événement avec votre enfant, comment avez-vous évalué son enthousiasme ?

<input type="checkbox"/> pas du tout impliqué	<input type="checkbox"/> peu impliqué	<input type="checkbox"/> impliqué	<input type="checkbox"/> très impliqué
---	---------------------------------------	-----------------------------------	--

Question 12

Maintenant que le projet est terminé, votre enfant vous réclame/évoque-t-il les personnes/moments qu'il a pu rencontrer/partager ?

<input type="checkbox"/> jamais	<input type="checkbox"/> parfois	<input type="checkbox"/> souvent	<input type="checkbox"/> quotidiennement
---------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	--

Question 13

Comment évaluez-vous l'apport socio-éducatif que ce projet a pu avoir sur votre enfant ?

<input type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> inactif	<input type="checkbox"/> trop court
<input type="checkbox"/> trop long	<input type="checkbox"/> à refaire	<input type="checkbox"/> une fois suffit

Question 14

Remarques, suggestions :

ANNEXE VIII : GRILLE D'OBSERVATION DES HABILETES SOCIALES ET RELATIONNELLES POUR LES ENFANTS DU PROGRAMME

GRILLE D'OBSERVATION DES HABILETES SOCIALES ET RELATIONNELLES						
NOM et prénom :		Classe :		Le/...../.....		
Age :		Professionnel :				
ITEMS	CRITERES D'OBSERVATION	PAS SATISFAISANT	PEU SATISFAISANT	TRES SATISFAISANT	REMARQUES	
RESPECT	accepte les différences de l'autre				Différences avec les interlocuteurs ?	
	accepte les difficultés de l'autre					
	tolère le rythme de l'autre					
	ne se moque pas de l'autre					
	respecte le matériel et les locaux					
COMMUNICATION	utilise la communication verbale				Avec qui ?	
	utilise une autre forme de communication					
	sait se faire comprendre					
	s'exprime de manière adaptée (com' orale ou autres)					
	est à l'initiative de l'échange					
	accepte de communiquer					
	reconnait l'humour et l'ironie dans le discours de l'autre					
	utilise à bon escient l'humour et l'ironie					
	ignore la présence de l'autre					Différences avec les interlocuteurs ?
	se montre intéressé par ce que fait l'autre					
cherche à faire plaisir à un camarade						
cherche à faire plaisir à l'adulte						
se colle à un camarade						
se colle à l'adulte						
recherche le contact avec ses camarades						
recherche le contact avec l'adulte						
recherche le contact avec l'animal						
exprime ses émotions, ses sentiments				A qui ? De qui ?		
gère ses émotions						
EMOTIONS	reconnait les émotions chez l'autre					

ITEMS	CRITERES D'OBSERVATION	PAS SATISFAISANT	PEU SATISFAISANT	SATISFAISANT	TRES SATISFAISANT	REMARQUES
AFFIRMATION DE SOI	sait faire un choix					Après de qui ?
	sait formuler un refus					
	accepte un refus					
	sait faire une demande					
	répond à une demande					
	donne des instructions					
	suit des instructions					
	sait faire une critique					
	accepte la critique					
	accepte l'échec					
ADAPTABILITE	s'adapte en fonction de son interlocuteur					
	accepte les changements					
INTERACTION	modifie son comportement en fonction de la situation (lieu, interlocuteur)					Différence avec les interlocuteurs ?
	s'intègre auprès des autres					
	s'isole					
	est attentif à la personne qui parle ou agit de mande de l'aide					
	accepte l'aide					
	propose son aide					
	écoute l'autre					
	engage une conversation					
	initie le jeu					
	essaye d'attirer l'attention sur lui					
	sait se présenter					
	utilise les gestes conventionnels (poignée de main, sourire,...)					
	utilise les formules de politesse (merci, bonjour,...)					
	partage les activités, le matériel,...					
	interagit uniquement avec l'animal					
sait résoudre un problème, un conflit						
						Signature :

ANNEXES IX : LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES SOCLES

Hubert MONTAGNER développe le concept de compétences socles dans son ouvrage « L'enfant et l'animal ». Il s'agit des compétences qui constituent le socle du développement affectif, émotionnel, social et cognitif à partir desquelles le bébé capte, agglomère, combine et intègre les informations de son monde extérieur.

Hubert MONTAGNER désigne 5 compétences socles :

- l'attention visuelle soutenue : il s'agit d'une attention visuelle focalisée (les yeux dans les yeux sans rêverie), qui n'est pas interrompue par les événements extérieurs. Pendant l'interaction, l'enfant perçoit les émotions et les affects de l'autre et il livre ses propres émotions et affects. C'est ce qui permet de développer des interactions dites « accordées » ce qui est indispensable à l'installation d'un attachement sécurisé (secure).
- l'élan à l'interaction : ce sont les mécanismes et les processus qui font que l'enfant se rapproche d'autrui, établit des relations proximales. C'est grâce à ces interactions proximales que les interactions peuvent être accordées, c'est-à-dire qu'il peut y avoir ajustement des états émotionnels, affectifs et rythmiques.
- les comportements affiliatifs : ce sont des comportements qui paraissent traduire l'adhésion du partenaire à ce qu'on fait et à ce qu'on dit : le sourire, le rire, l'offrande, la sollicitation, les gestes de désignation, la coopération, les comportements sociaux,...
- l'organisation structurée et ciblée du geste : c'est la capacité de structurer et d'organiser ses gestes de façon précise vis-à-vis d'une cible.
- l'imitation : c'est reproduire certaines manifestations de ses partenaires comme les expressions faciales, les vocalisations, les postures corporelles...

Hubert MONTAGNER montre que ces cinq compétences socles, ou noyaux initiaux, sont stimulées en présence de l'animal. Les relations entre l'enfant et les animaux jouent un rôle non négligeable dans l'installation, le développement et la restauration des compétences nommées ci-dessus. De même, il décrit quels animaux peuvent aider dans le développement de ces dernières.

KRONNEBERG Charlotte

Diplôme Universitaire de Relation d'Aide par la Médiation Animale

Année Universitaire 2015 - 2016

TITRE du mémoire

ENTRE PARTAGE DE CONNAISSANCES ET SUPPORT A LA RELATION !

Quand la médiation animale peut favoriser l'inclusion d'enfants accueillis en IME en école ordinaire !

RESUME

Ce mémoire porte sur le projet de mise en place d'un Programme de médiation animale favorisant l'inclusion des enfants accueillis en IME en école ordinaire. Il fait suite à une orientation politique et la mise en place par notre Dispositif Médico-Educatif de plateformes de service territorialisées dans les écoles ordinaires. Sont survenues de nombreuses questions à savoir comment la relation d'aide par la médiation animale peut accompagner les jeunes accueillis dans ce changement et de quelles manières ? L'animal pourrait faciliter la communication, les interactions et pourquoi pas modifier l'image ou la représentation que les enfants ont les uns sur les autres. Le but final de cet écrit étant de proposer un programme spécifique détaillé et évaluable auprès des Directions des établissements concernés pour une mise en pratique permettant de tendre vers une inclusion des enfants des plateformes dans l'école.

MOTS-CLES

Médiation animale – Inclusion – Enfants – IME – Ecole ordinaire – Programme – relation – communication - socialisation